

1ER JUILLET 2023 / 30 JUIN 2024

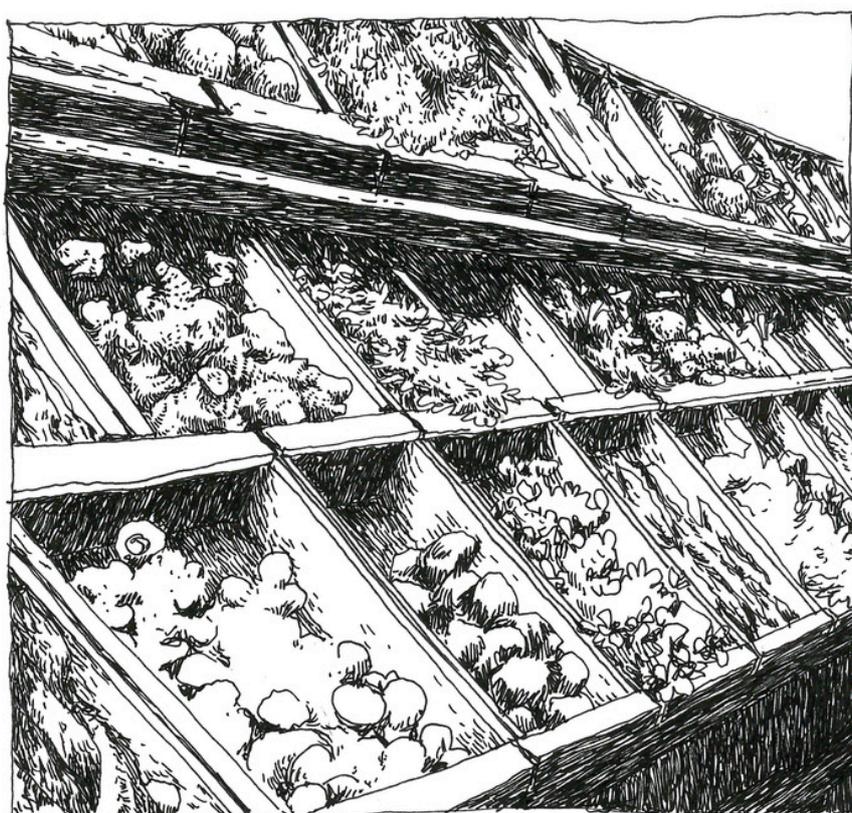
RAPPORT D'ACTIVITE



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative

Siret : 82995184700013

19 avenue Georges Clemenceau - 34000 Montpellier



SOMMAIRE

PRÉSIDENCE

P. 3 À 5

Rapport moral

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

P. 6 À 11

Les sociétaires

La participation dans la coopérative

Les salarié·es

L'ORGANISATION COLLECTIVE À LA CAGETTE P. 12 À 15

Une gestion ouverte aux membres

Les temps collectifs

Les outils de communication

L'APPROVISIONNEMENT

P. 16 À 19

Les achats

Les ventes

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

P. 20 À 23

Analyse des indicateurs économiques

Affectation du résultat

Valeur de remboursement de la part sociale

BILAN DU PROGRAMME 2023-2024

P. 24 À 32

Projet Grand Magasin - (Spar)Tacus

Structurer le réseau des supermarchés coopératifs et participatifs

Étudier la faisabilité d'un système d'avance de trésorerie aux producteur·ices

Participer à l'étude sur la pérennisation de la Caisse alimentaire commune

Migrer vers Odoo v.12

Promouvoir la qualité relationnelle à La Cagette

Poursuivre la deGAFAMisation de La Cagette

Revaloriser le poste d'accueil en magasin

Faire progresser la politique salariale de La Cagette

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS P.33 À 45

Comités Comptabilité

Comité Filières d'appro

Comité Informatique

Comité Matos réseau

Comité DGSI

Comité Bureau des membres

Comité Prospection

Comité Accueil

Comité Accès

Comité Communication

Comité Ordures

Comité Suivi salarié·es

Comité Repas salarié·es

Comité Solidarité

Comité Jeunes

Comité Participation

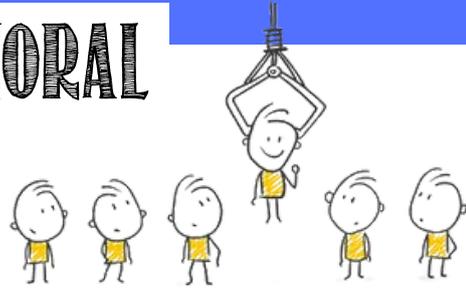
Comité SNTF





PRÉSIDENCE

RAPPORT MORAL



2024... Que d'émotions !

Tout le monde le sait, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. On m'avait dit « t'inquiète... le plus dur est fait, La Cagette est à l'équilibre économiquement, tout marche bien, statistiquement on peut pas avoir des pandémies tous les ans,... ça devrait être une année tranquille. » Moi qui croyais qu'à La Cagette, on ne faisait pas de publicité mensongère !

2023-2024 a quand même tenu une large part de ses promesses : les résultats économiques restent au beau fixe grâce à des membres toujours plus nombreux et enthousiastes, La Cagette fourmille de projets qui roulent, le quotidien est bien huilé, il n'y pas eu de pandémie,... mais pour la tranquillité on repassera !

Alors vraiment, sans rancune (allez même j'avoue... j'ai adoré !) ! Mais quelle année !!!

Une opération top secret... trop risquée

Tout début 2024, voilà que l'occasion rêvée depuis des années d'un grand magasin idéal se présente !
Nom de code : Opération Tacus (parce que Spar...).

Je ne vais pas vous refaire l'histoire ici (vous la trouverez plus loin dans ce rapport d'activité), mais juste rappelons-nous toutes les phases par lesquelles nous sommes passé-es... : de « incroyable, c'est exactement ce qu'il nous faut, youhou !!! » à la liste des obstacles... « 850 000 € ? ça ne passera jamais », « est-ce qu'on ne risque pas de perdre l'esprit Cagette si on devient plus grand ? », « quelle banque va nous prêter 1 million ? », « oui mais c'est un bail ou un fonds de commerce ? », « et si le vendeur fait faillite ? », « et ça, est-ce qu'on a le droit de le dire ? »...

Finalement, fin mars c'est le choix de la raison : signer à l'amiable est trop risqué... Et la devise du projet s'impose : « On préfère une Cagette petite que morte ».

Quand même, déception, même si on se console en étant fier·es d'avoir essayé, et su résister aux sirènes de l'enthousiasme pour ne pas faire courir de risques à notre Cagette. Et on se réjouit vraiment de la dynamique que ça a insufflé.

Puis David contre Goliath, ou l'ascenseur émotionnel

L'espoir renaît, avec l'opportunité de faire une offre de reprise devant le Tribunal. On sait qu'en jouant, on peut gagner ou perdre, ... mais sans prendre de risque vital pour La Cagette. Et c'est reparti !

La coopérative était déjà allée devant le Tribunal de Commerce pour le local actuel... Mais il n'y avait pas de concurrent repreneur. Cette fois, on joue contre Carrefour. L'aventure semble un peu folle : est-ce qu'on va se ridiculiser en essayant de jouer dans la cour des grands, ou est-ce qu'on arrivera à convaincre que notre modèle coopératif vaut mieux que celui de la grande distribution ?

Stratégie, négociations, première offre, ... On tient la corde ! Ça sera serré, mais on a nos chances... On se prend à y croire ! Ce serait tellement incroyable de coiffer Carrefour !

Deuxième offre, audience... Les bruits de couloir du Tribunal sont contradictoires... la semaine entre le 22 et le 26 juillet est la plus longue de l'année !!! Et ce vendredi qui n'en finit pas... À Castilhon on trépigne en attendant le coup de fil de l'avocat qui finit par arriver.

On a perdu. Pas de beaucoup, et les raisons invoquées sont peu convaincantes. Tristesse, colère, déception, incompréhension...

Le plafond de verre est encore bien résistant... Heureusement le même jour Duralux nous montre qu'il ne faut pas désespérer, ça peut marcher : le Tribunal d'Orléans, lui, a désigné la SCOP des salarié·es pour reprendre l'entreprise.

Et malgré tout, on a tellement gagné ! Cette aventure nous a fait faire un pas de géant, à tous·tes. S'il en était besoin, elle a montré notre attachement collectif à La Cagette, avec une implication des coops phénoménale, sous toutes les formes imaginables. Relevage de manches, mobilisation, et serrage de coude intensifs !

Elle a aussi boosté et soudé la Table ronde, par une implication décuplée, des débats passionnants, et des prises de décision construites, toujours en essayant de choisir le mieux pour notre Cagette. Enfin, ça a été une formation accélérée pour tout le monde : en économie et finances, en négociation, en droit, en diplomatie, en architecture, en vie coopérative... un immense bravo - et en particulier à l'équipe salariée - pour son implication, son inventivité, et son enthousiasme ! Alors on a peut-être perdu cette bataille, mais on est tous·tes sur-prêt·es pour les prochaines ! Et on a tous·tes grandi, à défaut de s'être agrandi...

Et pendant ce temps, la vie a continué...

Avouons-le, l'épopée Grand Magasin a pris beaucoup de place cette année, dans nos cerveaux, nos agendas, nos discussions et nos apéros. Le programme a été un peu bousculé et certains projets ont pris du retard, mais il ne faut pas oublier que toute l'année le magasin a continué à tourner !

Et La Cagette a continué sans faillir son développement : le comité Accueil s'est surpassé et toujours plus de nouvelles coopérateur·trices nous rejoignent ; en septembre 2024 nous avons franchi le cap historique des 5000 sociétaires ! Et on continue régulièrement de battre nos propres records, de chiffre d'affaires, de nombre d'acheteur·euses, de résultat... Pour vous dire, cette année on va même payer des impôts !

En dehors des résultats en chiffres, les coops en service magasin ont assuré ! Malgré des conditions pas toujours faciles (entre les travaux devant le magasin et l'affluence dedans) c'est en général avec efficacité et bonne humeur que les missions quotidiennes sont remplies. Parfois les bras manquent bien un peu, alors profitons des bonnes résolutions de la rentrée pour se remotiver et ça le fera !

PRÉSIDENTENCE

Les comités quant à eux ont fait avancer plein de projets : la mission d'accueil au magasin a été repensée, des campagnes ont été menées pour améliorer la qualité relationnelle entre nous, et nous fournir des outils pour être encore plus au point, dans les coulisses nos informaticiens assurent pour que tout fonctionne, de manière sécurisée, et qu'on se déGAFAMise progressivement, des actions ont été menées pour améliorer les conditions de travail de nos salariés, La Cagette a été présente sur plein d'évènements et est toujours aussi sollicitée pour des visites, des témoignages...

Alors merci et bravo à toutes et tous ! C'est grâce à tous·tes celles et ceux qui assurent au quotidien que l'extraordinaire peut prendre place.

On a aussi continué notre implication dans la Caisse alimentaire commune, en accueillant 190 Monageot·tes, et en participant aux activités de la Caisse en tant que lieu conventionné ; et ce n'est pas fini puisque cet été on a appris le prolongement de l'expérimentation. On vous proposera donc – avec la Table ronde - de poursuivre et même de renforcer cette année qui vient l'implication de La Cagette dans ce projet, qui nous paraît tellement en phase avec à la fois notre objectif de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité, et de soutenir une filière agricole et alimentaire durable et qui respecte les personnes qui la font vivre.

Pfffiou... L'année a été bien remplie ! Et que d'émotions !

La plus belle je crois est celle de constater chaque jour la force et l'enthousiasme de ce collectif, quoiqu'il arrive.

Alors merci à chacune et chacun de porter tous ensemble notre Cagette... et longue vie à elle, grande ou petite !

(avec un merci spécial pour cette année de baptême de Présidence, à vous tous et toutes pour l'accueil que vous m'avez réservé, et en particulier à Delphine, à l'équipe salariée, et à tous ceux qui m'ont facilité l'atterrissage, avec une phase de préparation aux petits oignons, et un tuilage de rêve)

Sophie Sachet
Présidente



elle ne sera sûrement pas d'accord avec cette illustration, mais c'est trop tard, c'est validé sans qu'elle le voit :p

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LES SOCIÉTAIRES

Au 30 juin 2023, nous étions

4925

membres de la coopérative, parmi lesquels :

65 %

 de membres actifs

3 203 personnes ont été actives pendant l'année écoulée.

Elles ont fait au moins un service dans l'année écoulée ou sont exemptées de service.

35 %

de personnes parties*



***1 722 personnes** sont parties. Soit ces personnes ont demandé à être désinscrites suite à un déménagement ou une autre raison personnelle, soit elles n'ont pas participé depuis plus d'un an et nous les avons donc considérées comme parties.

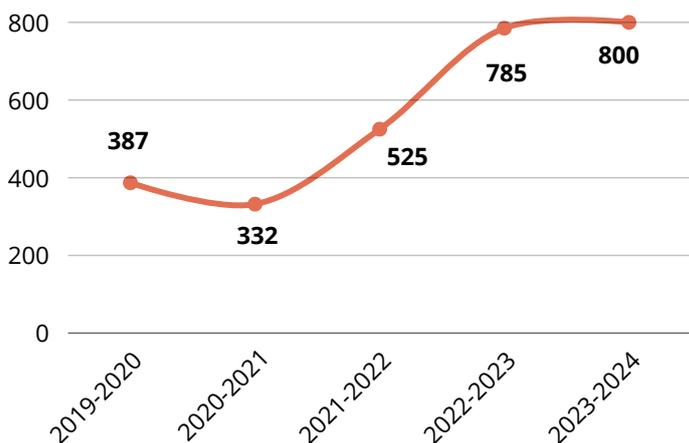
Ces personnes ne viennent plus à La Cagette mais possèdent toujours au moins une part sociale. Elles restent donc pleinement sociétaires et ont le droit de voter en Assemblée Générale.

LES ARRIVÉES :



825

Dans l'année (entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024), nous avons accueilli **825 nouveaux membres** (parmi ces 825 personnes, 25 sont également parties la même année, ce qui fait en réalité un solde net tout rond de **800 nouvelles personnes** !).

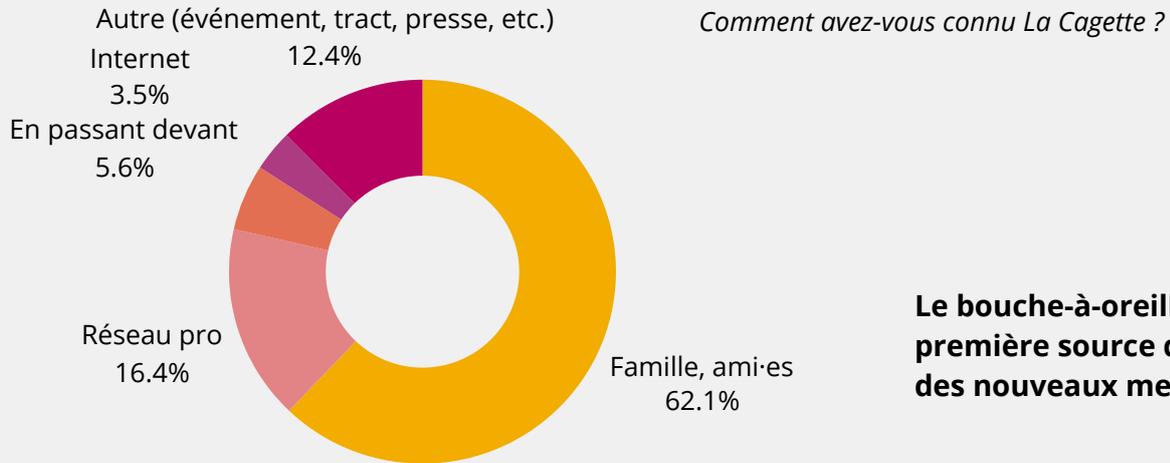


Ce grand nombre de nouveaux membres recrutés est le principal facteur explicatif de nos bons résultats économiques de l'année. En comparaison, les années précédentes nous avons recruté 801 membres (en 2023), 525 (en 2022) et 333 (en 2021).

Un grand merci au comité Accueil, qui a encore mérité ses lauriers cette année : le comité a organisé des réunions et inscrit un à un tous ces nouveaux membres !

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

Comment les nouveaux membres arrivent à La Cagette ? (chiffres issus du formulaire d'inscription)



Le bouche-à-oreille, première source d'arrivée des nouveaux membres !

2 personnes sur 3 nous ont connu grâce aux bons conseils d'un·e proche, ajoutez à cela les réseaux pro des uns et des autres et on peut conclure que nous sommes extrêmement efficaces pour parler de La Cagette autour de nous. Et ça marche : nous avons recruté 825 nouveaux membres en 2024 !

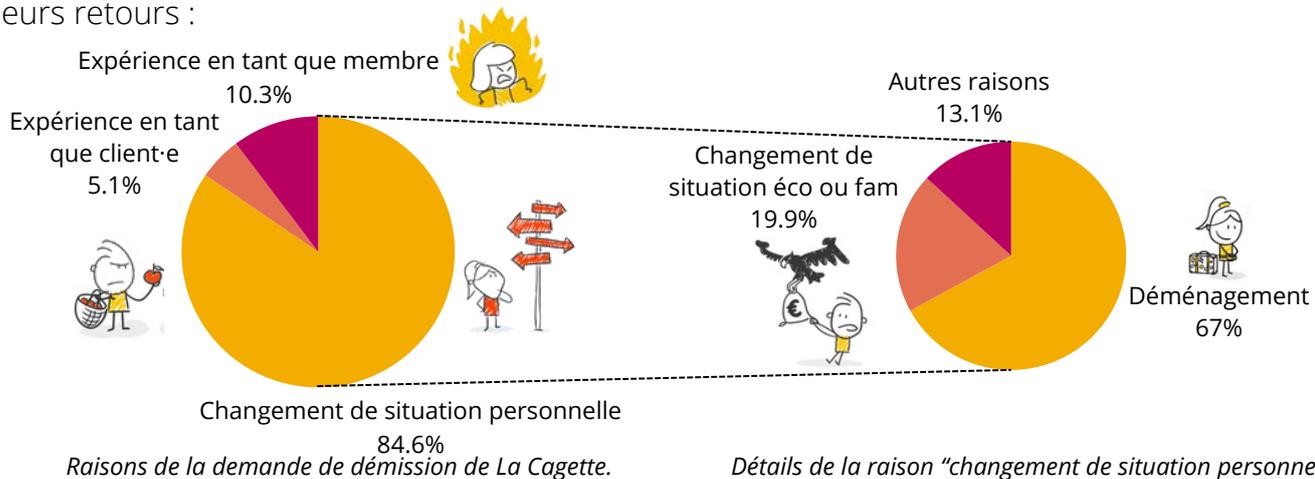
LES DÉPARTS :



110

Nous avons dit au revoir à **110 personnes** qui ont quitté définitivement la coopérative. Certaines ont demandé le remboursement de leur(s) part(s) sociale(s), d'autres en ont fait don à la coopérative.

Lors de leur départ, nous proposons aux membres de remplir un questionnaire afin de comprendre leurs motivations. Celles-ci peuvent être liées à des changements de situation personnelle, à une mauvaise expérience en tant que client·e ou bien à une difficulté liée à leur statut de membre. Voici leurs retours :



L'immense majorité (85 %) d'entre eux évoque un changement dans leur situation personnelle (déménagement, travail, changement de vie, problème de santé, ...). 5 % disent que leur départ est lié à leur expérience en tant que client·e (des prix trop élevés ou bien pas assez de produits). Enfin, 10 % estiment avoir été découragés suite à leur expérience en tant que membre : des difficultés à comprendre les règles de participation, accumulation de retards, découragement, ...

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

Les Monageot·tes*, petit focus



Depuis février 2023, nous acceptons la MonA à La Cagette. La MonA est le moyen de paiement utilisé par les membres de la Caisse Commune de Montpellier, un magnifique projet citoyen dont vous pourrez mieux comprendre les tenants et aboutissants au chapitre consacré au Comité Solidarité de ce rapport (page 27).

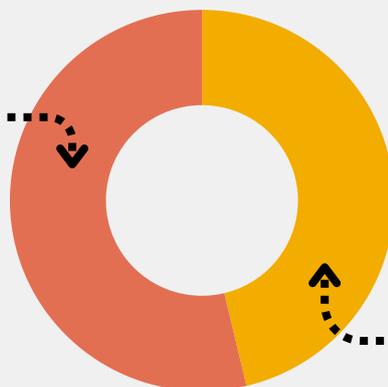
Fin juin, il y avait **188 utilisateur·ices de MonA** à La Cagette qui ont réalisé plus de **3 460 passages en caisse**, soit en moyenne **12 passages par jour** d'ouverture du magasin.

Parmi ces utilisateurs de MonA :

101 personnes étaient déjà

membres de La Cagette avant de s'inscrire à la Caisse Commune (54 %).

Anciens membres
53.7%



Nouveaux membres
46.3%



87 sont des nouveaux membres de la coopérative (46 %).

Au total, sur ce premier exercice complet d'utilisation de la MonA, ce sont déjà **120 091 € TTC** qui ont été dépensés en MonA. Cela représente 3,5 % de notre chiffre d'affaires global.

C'est une belle réussite pour La Cagette car cela nous ouvre à de nouveaux profils sociaux-culturels et permet à d'anciens membres dans une situation précaire de revenir et d'améliorer leur alimentation.

Et l'expérience n'est pas terminée, bien au contraire. En effet, le projet vient de remporter un très important appel à projet qui lui permettra de financer la Caisse et d'y inscrire plusieurs centaines de nouveaux membres au cours de l'année à venir.

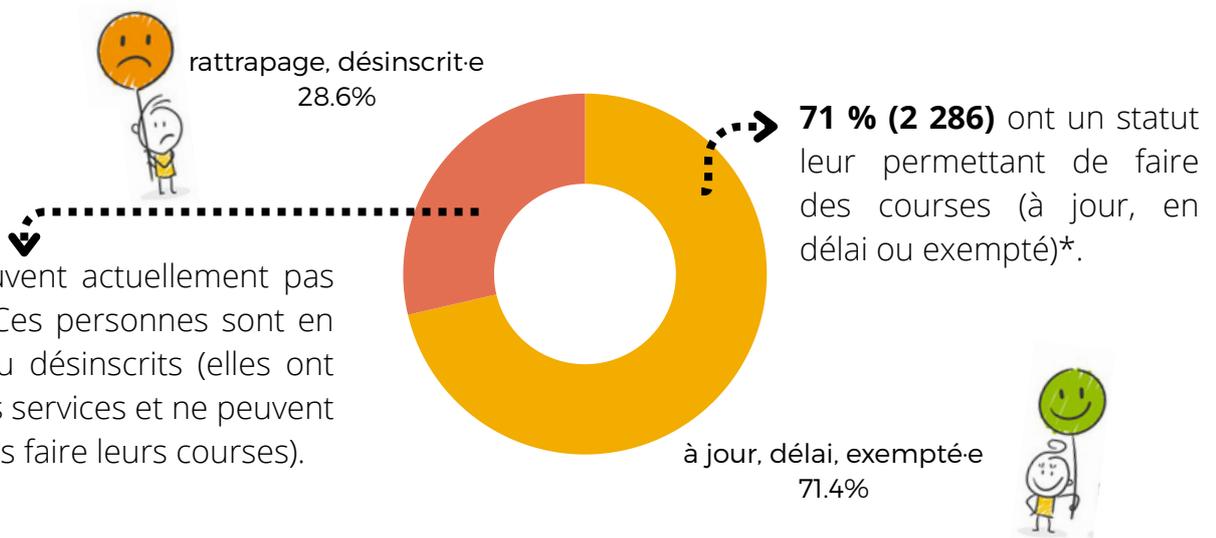
**Les Monageot·tes, c'est le petit surnom que nous avons donné aux personnes qui sont à la fois membres de La Cagette et utilisatrice de la MonA : MonA + Cageteot·tes = Monageot·tes !*

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LA PARTICIPATION DANS LA COOPERATIVE

LA PARTICIPATION EN SERVICE :

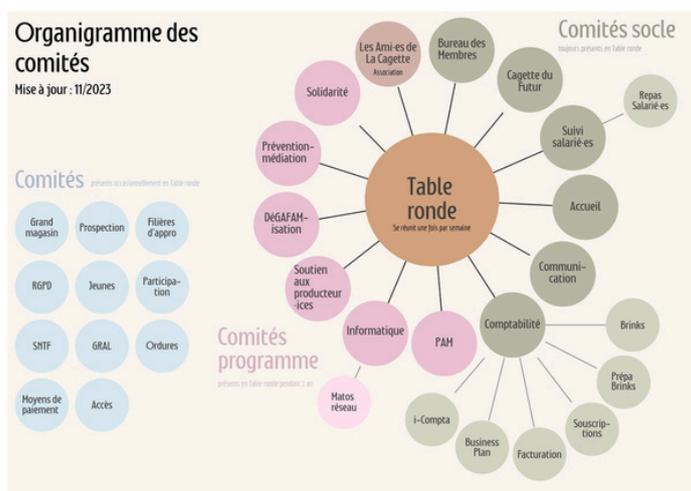
Parmi les 3 203 membres qui ont été actifs pendant l'année écoulée :



*Il s'agit du statut des personnes tel qu'il était le jour où nous avons fait l'export, pour avoir une image à l'instant T. Mais les statuts des membres évoluent tous les jours, en fonction des services ratés, des rattrapages positionnés, des exemptions demandées, etc.

LA PARTICIPATION EN SERVICE :

Cette année 153 personnes ont investi un nombre d'heures incalculable dans un des 33 comités de La Cagette ! Vous retrouverez le détail des activités des comités dans la dernière partie de ce rapport.



LES MEMBRES DE LA CAGETTE

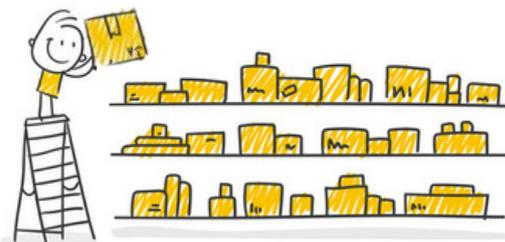
QUE REPRÉSENTE LA PARTICIPATION DES MEMBRES ?

Durant l'année écoulée, les membres ont réalisé 11 511 services, soit l'équivalent de **16 personnes à temps plein !**

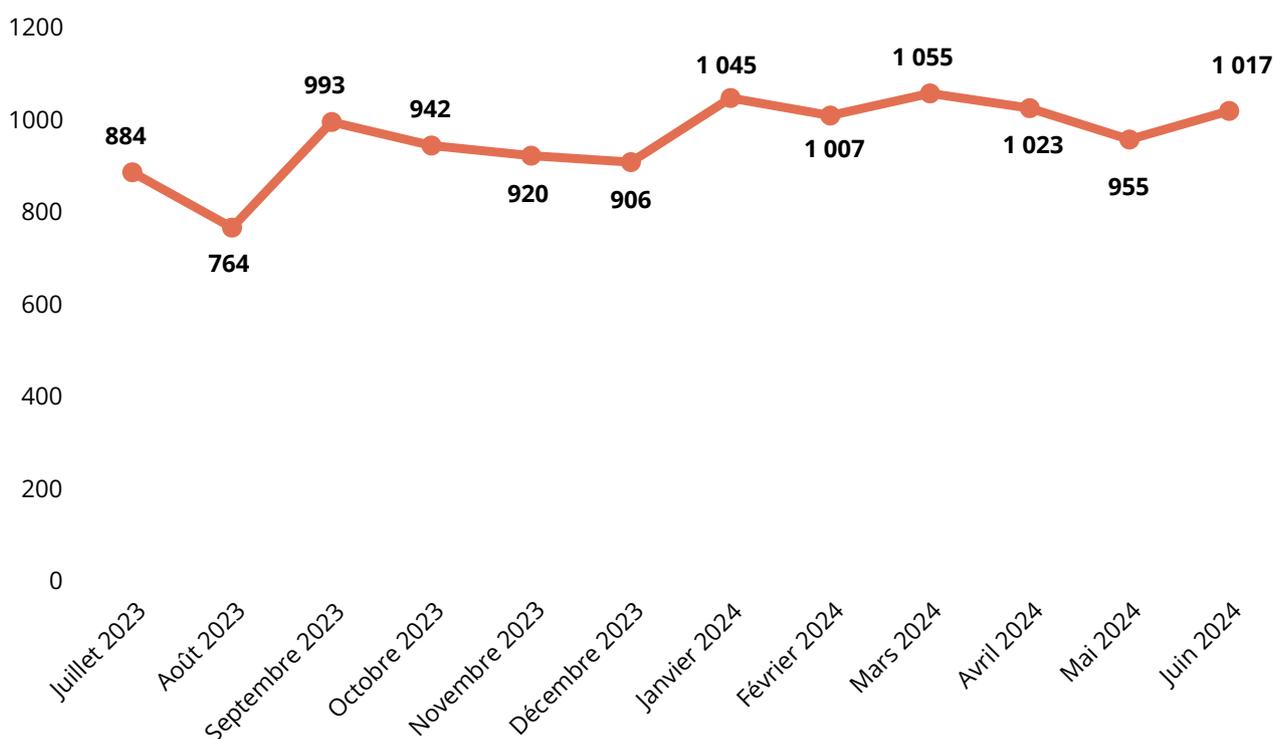
Notre équipe salariée est, quant à elle, composée de **8 personnes à temps plein**.

Cependant, il serait compliqué de dire que notre organisation nécessite un équivalent de 24 personnes à temps plein (16 + 8), car :

- Il est vraisemblable de dire que la productivité des coops en magasin est inférieure à celle de magasinier·es professionnel·les (et c'est bien normal, ça n'est pas notre métier !)
- Ce chiffre ne prend pas en compte toute la participation des membres au sein des comités, qui est pourtant indispensable à notre fonctionnement.



Si La Cagette fonctionne aussi bien, c'est parce que nous sommes beaucoup à nous y engager un peu, chacun et chacune sous des formes différentes. Nous faisons ainsi la preuve qu'un groupe de personnes engagées et non professionnelles peut largement rivaliser avec la Grande distribution et son modèle archi-compétitif et lucratif, pour peu qu'on s'y mette tous·tes ensemble !



Nombre de services faits par mois en 2023-2024. Chiffres issus du logiciel Odoo.

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LES SALARIÉ·ES



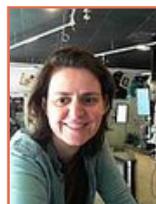
Marine
Aboutaieb



Pierre-Luc
Angles



Faustine
Auzanneau



Chloé
Bellue



Maïlys
Bertrand



Candice
Foy



Thibaud
Gravez



Antonin
Molino



Maxime
Thoueille

RÉMUNÉRATION :



2 200 € bruts/mois
soit **1 700 € nets/mois**



13ème mois (versé en 2 fois,
une fois fin novembre et une
fois fin mai)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE :

- **Octobre 2023** : Arrivée de Candice en alternance à La Cagette sur le projet de la Caisse alimentaire commune, cofinancé par le projet "Territoires à VivreS". Fin du contrat en CDD de Maïlys pour remplacement de congés successifs/arrêts de travail.
- **Novembre 2023** : Réalisation des entretiens professionnels pour l'ensemble des salarié·es, menés par le comité Suivi salarié·es.
- **Janvier 2024** : 3 salarié·es partent à Marseille sur 2 jours pour visiter le supermarché coopératif Super Cafoutch dans le cadre du plan de formation "Immersion dans les filières".
- **Mars 2024** : La Table ronde valide la prise en charge de 3 jours de carence maladie par an et par salarié·e, ainsi qu'une augmentation de 150 € bruts par salarié·e à compter du mois d'avril. Le salaire brut atteint 2 200 € par mois.
- **Avril 2024** : Retour de Maïlys pour un nouveau CDD dans le cadre du surcroît de travail lié à l'étude du projet Grand Magasin.
- **Juin 2024** : Versement d'une prime de 1 500 € par salarié·e (appelée PPV : Prime de Partage de la Valeur) à la suite d'une proposition du comité Suivi salarié·es.

Plus de détails dans le bilan des activités du comité Suivi salarié·es page 32.

UNE GESTION OUVERTE AUX MEMBRES

Pour rappel, les règles de fonctionnement de La Cagette sont expliquées dans deux documents essentiels : les statuts et le règlement intérieur (le « Manuel des membres »), téléchargeables sur le site de La Cagette.

À noter : un peu de retard a été pris dans la mise à jour du Manuel des Membres, la version actuelle date de décembre 2022 ! Le travail est en cours, soyez donc indulgent-es, et posez votre question sur Open Bar ou à l'accueil du magasin en cas de doute.

LES COMITÉS :



Il y a **33 comités** à La Cagette, tous souverains dans leur champ d'action. Ces champs d'action, ainsi que la taille de chaque comité, sont très variables et dépendent de la volonté des membres qui le composent et du niveau de responsabilité qu'ils/elles souhaitent prendre. Les comités se réunissent à la fréquence qui leur semble nécessaire pour accomplir leurs missions.

Les comités sont tous animés par un-e "**responsable**" et un-e "**référent-e**". La personne responsable de comité est responsable de l'accomplissement des missions de son comité et en rend compte auprès de la Table ronde. La personne référente représente les membres du comité et fait remonter leurs demandes ou problématiques auprès de la Table ronde.

Parmi ces 33 comités, on distingue 6 comités "socles", c'est-à-dire indispensables à la survie de la coopérative (Bureau des membres, Cagette du futur, Suivi salarié-es, Accueil, Communication et Comptabilité). Cette année nous avons également 5 comités "Programme", c'est-à-dire porteurs d'un projet inscrit au programme 2023-2024 voté à la dernière AG : Prévention-Médiation, DÉGAFAMisation, PAM - poste accueil magasin, informatique, et Solidarité. Les comités socles et programme participent à la Table ronde.

LA TABLE RONDE :



La Table ronde est la réunion des responsables et référent-es des comités socles et programme, des salarié-es et de la présidence. Tous les autres membres sont bienvenus en tant que spectateur-rices.

Cette année, 27 personnes étaient membres officiels de la Table ronde ; cette dernière se réunit tous les jeudi soirs de 17 h à 19 h dans les bureaux de la rue Castilhon.

En principe, on distingue les Tables Rondes opérationnelles, qui permettent de traiter les sujets du quotidien, et les Tables Rondes Programme, mensuelles, qui permettent de faire le point sur l'avancée des projets du programme annuel voté en AG. Une fois par trimestre, la Table ronde financière permet de faire le point sur l'évolution de notre situation financière, et permet d'arbitrer les dépenses que souhaitent engager les comités. Dans la réalité cette année, cette organisation a souvent été bouleversée par l'ordre du jour lié au projet Grand magasin.

LES TEMPS COLLECTIFS

Pour celles et ceux qui n'auraient pas le temps ou l'envie de s'impliquer dans les comités, quelques temps collectifs permettent aussi de participer à la vie de la coopérative.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :



Tous les ans, l'Assemblée générale est le temps collectif qui rassemble le plus de sociétaires. Elle permet de valider les comptes de l'année passée, voter le programme de l'année suivante, si besoin apporter des modifications à nos statuts et élire la personne qui endossera le rôle de président·e.

L'année dernière, elle s'est tenue en présentiel le 4 novembre 2023 à la fac de théologie de Montpellier. 269 personnes étaient présentes ou représentées. Tous les documents officiels ainsi que le procès verbal sont accessibles sur le site internet de La Cagette.

À noter : l'Assemblée générale réunie extraordinairement le 6 juillet et consacrée au projet de Grand Magasin a eu lieu après la clôture de l'exercice 2023-2024. Elle sera donc présentée dans le rapport d'activité 2024-2025.



LES AGORAS :

Cette année, le projet de déménagement aura eu le mérite de relancer les Agoras ! Il s'agit de temps d'échanges et de partage entre coops, généralement un soir de semaine. Nombreuses au lancement de La Cagette, elles avaient périclité faute de gens pour les organiser et les animer.

L'émulation autour du projet de déménagement a été l'occasion de relancer le comité Agora et ces temps d'échange autour de plusieurs objectifs : partager les informations autour du projet, récolter les questions et y répondre, prendre la "température", partager le calendrier, recueillir les idées et proposer un espace d'échange et de discussions.

Cinq agoras, auxquelles ont participé pas moins de **440 coops**, ont ainsi été organisées entre mars et juin 2024 (voir le détail pages 24 et 25).



LA JOURNÉE DE PRINTEMPS (ANNULÉE !) :

Le comité Cagette du Futur a travaillé cette année à l'élaboration d'une Journée de printemps sur un format similaire à la Journée d'été organisée en juin 2023. L'idée est de permettre à chaque comité de se réunir autour d'un atelier "bilan et perspectives du comité". L'après-midi, un forum ouvert à tous·tes était prévu afin que de nouvelles idées puissent émerger.

Fort de l'expérience de l'année passée, le comité avait décidé d'avancer cette journée dans l'année afin que les projets imaginés lors de la Journée de printemps aient le temps de mûrir, avant de pouvoir être intégrés au programme de l'année suivante.

Le format, le lieu et la date étaient choisis, mais le projet de déménagement est arrivé et a bouleversé l'organisation des temps collectifs. La Table ronde a décidé d'ajourner la Journée de printemps et de focaliser l'intervention du comité sur l'organisation de la logistique et des ateliers pour le jour de l'Assemblée générale spéciale déménagement.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Pour communiquer entre nous hors des temps collectifs, en plus des bons vieux affichages en magasin, nous avons développé au fil du temps des outils de plus en plus nombreux.

LE SITE INTERNET :

<https://lacagette-coop.fr>



C'est l'indispensable pour nous faire connaître de l'extérieur mais c'est aussi ici que les membres y trouvent :

- Toutes les infos sur les comités : <https://lacagette-coop.fr/?LesComites>
- Tous les questionnaires pour contacter le Bureau des membres : <https://lacagette-coop.fr/?ProblemeBdm>
- Les formulaires pour demander un nouveau produit (<https://lacagette-coop.fr/?ProposerProduit>) ou faire une remarque sur un produit existant (<https://lacagette-coop.fr/?RemarqueproduitI>)

Et aussi plein d'autres choses mais la liste serait trop longue ! On t'encourage à venir t'y perdre de temps en temps !

L'ESPACE PRIVÉ :

mon-espace-prive.lacagette-coop.fr



On y retrouve toutes nos informations sur notre statut, nos prochains services, nos rattrapages à effectuer (oups... !), et surtout le calendrier d'échange de service, qui permet de modifier librement la date de tous nos prochains services. Il est aussi accessible depuis le site internet.

OPENBAR :

<https://openbar.lacagette-coop.fr>



OpenBar, la plateforme collaborative libre interne à La Cagette qui est similaire à un forum internet, a connu une importante activité cette année notamment autour des questions posées concernant le projet de Grand Magasin : **86 sujets de discussion** créés cette année !

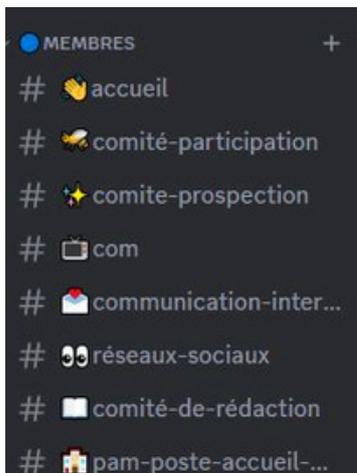
OpenBar est accessible depuis le site de La Cagette ("Espace membre", puis "OpenBar : "Posez vos questions !") en utilisant nos identifiants personnels de La Cagette (adresse électronique et date de naissance).

Cette plateforme est un lieu d'échange pour que chacun·e puisse remonter ses questions et ses idées afin d'impulser de nouvelles réflexions à La Cagette. Un système de vote permet également de plébisciter les sujets.



L'ORGANISATION COLLECTIVE À LA CAGETTE

DISCORD :



Beaucoup de comités de La Cagette, ainsi que ses salarié-es et la Table ronde utilisent un outil de clavardage (ou "chat") disposant d'un grand nombre de salons pour s'organiser. Cette plateforme de discussion a le doux nom de Discord.

Pour celles et ceux qui seraient intéressé-es de voir ce qui s'y passe, une invitation est accessible ici : <https://discord.gg/sbgwZn9>



LA CAGETTE EXPRESS :



Notre lettre d'information intitulée "La Cagette Express" a paru 22 fois sur l'année 2023-2024 soit presque deux numéros par mois. Y sont relayées les actualités de la coopérative autour des grands événements de l'année (Assemblée Générale, Agoras). Chaque comité peut aussi y publier ses actualités, ses "Wanted", c'est-à-dire ses recherches de nouvelles et nouveaux membres. Les nouveaux fournisseurs et nouvelles fournisseuses avec lesquelles nous travaillons peuvent également y être mis en avant.

Si jamais, tu ne reçois pas ces infos primordiales sur notre coopérative, merci de contacter Charles : charles AROBASE lacagette-coop POINT fr.

COMING SOON : LA CAGETTE PIRATE !



Une "Cagette Pirate" s'apprête à aborder ! Il s'agira d'une page internet pour permettre aux membres de La Cagette de publier du contenu, en leur nom propre, sans engager la voix de la coopérative.

Une rubrique "Cagette Pirate" va également être ajoutée à la "Cagette express" pour relayer ces publications. L'objectif est de permettre aux membres de s'exprimer sur des sujets connexes à la vie de La Cagette dans toute leur diversité.

L'APPROVISIONNEMENT

LES ACHATS



Au cours de l'année écoulée, La Cagette a acheté pour **2 688 331 € HT** de marchandises auprès de **108 fournisseurs**.

20

87



grossistes,
intermédiaires et
distributeurs

producteurs et productrices
en direct

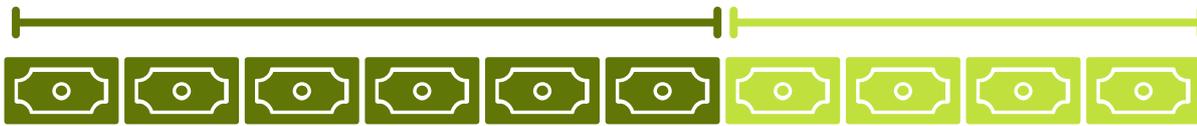


1 693 648 € HT (63 %)

grossistes, intermédiaires et
distributeurs

994 682 € HT (37 %)

producteurs et productrices
en direct



Remarque : la distinction entre "grossiste/intermédiaire/distributeur" et "producteur·ice en direct" peut parfois être arbitraire. Dans la plupart des cas, on identifie clairement la catégorie à laquelle appartient un fournisseur (par exemple, un maraîcher ou une éleveuse sont clairement des producteur·ices). En revanche, que penser lorsque nous travaillons en direct avec une usine ou un atelier de transformation (Ethiquable par exemple) ?

En définitive, les graphiques présentés ci-dessous présentent des grandes masses mais il ne faut pas les prendre pour une réalité absolue.

Cette année, ce sont **près d'1 million d'€ HT** que nous avons collectivement dépensé dans des filières directes ! Agriculteur·rices, éleveur·ses, artisan·es, usines de transformation, à qui nous achetons à des conditions avantageuses, en leur évitant de subir la négociation commerciale avec les centrales d'achat.

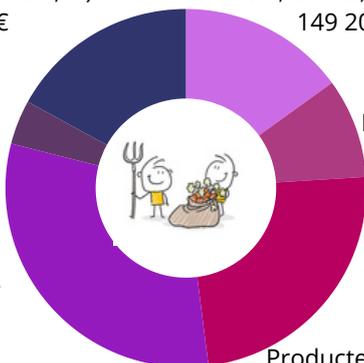
C'est l'une des plus belles réussites de La Cagette que de permettre à nos 87 producteur·ices de garder pour elles et eux tout ou partie de la marge qui aurait pu être ponctionnée par un intermédiaire dans un autre circuit de distribution.

Usines (Coudène,
Grap'Sud, Naturenvie, ...)
169 096 €

Producteur·ices de boissons,
vin, bières, jus, etc.
149 202 €

Autres artisans et ateliers
(savons, lessives, tisanes,
biscuits, etc.)
39 787 €

Boulangers
89 521 €



Éleveur·ses (viande, œuf,
lait, poisson, miel)
308 351 €

Producteur·ices de
Fruits et Légumes
238 724 €

Détail des achats HT en direct auprès de producteur·ices



Prix des fruits et légumes : comment on s'en sort à La Cagette ?

Le comité "Filières d'appro" a cherché à comprendre si La Cagette obtenait des prix intéressants auprès de ses fournisseurs de fruits et légumes.

La comparaison des prix d'achats de fruits et légumes par La Cagette et des référentiels publiés par la plateforme FranceAgrimer permet de tirer deux conclusions :

- La Cagette obtient globalement d'excellents prix auprès de ses grossistes en fruits et légumes. Ces prix sont généralement inférieurs ou équivalents aux cours des grossistes bio relevés par France Agrimer ;
- La Cagette rémunère au-dessus du prix du marché ses producteurs (maraîchers, vergers) à qui elle achète des fruits et légumes en direct. Les prix obtenus sont généralement supérieurs ou équivalents aux cours des grossistes bio relevés par France Agrimer mais les producteurs de La Cagette gardent la marge habituellement prélevée par les grossistes pour eux.

C'est une fierté pour nous de permettre à ces agriculteurs, souvent très mal rémunérés, de mieux vivre.

QUE REPRÉSENTENT NOS ACHATS EN DIRECT ?

1 million d'€ HT d'achats en direct à des producteur·rices, qu'est-ce que cela représente ?

Près des deux tiers de la marchandise vendue à La Cagette provient de grossistes (63 %) mais cela est logique : La Cagette a vocation à donner accès à une gamme complète de produits pour permettre aux gens d'éviter les grandes surfaces. Or, une grande part des produits de grande consommation n'est pas locale (épicerie, bananes, chocolat, café et tant d'autres) et ne pourrait pas l'être pour toutes sortes de raisons (climat, écosystème, etc.).

Si l'on compare aux ratios des supermarchés, **nos 37 % d'achats en direct sont une proportion énorme** : les magasins franchisés passent la quasi-totalité de leurs commandes auprès de leur centrale d'achat.

Acheter 1 million d'€ HT à 87 producteur·rices, c'est un choix difficile car cela augmente considérablement notre quantité de travail : cela multiplie les commandes, les livraisons, le suivi qualité, la facturation et le potentiel d'erreurs commises par nous et par elles et eux à chaque étape.

À l'inverse, acheter à des intermédiaires, c'est commander plusieurs dizaines, voire centaines de références en même temps avec des services logistiques et comptables efficaces derrière. C'est simple, efficace mais beaucoup moins vertueux !

Il faut enfin faire la part des choses entre centrale d'achat de la grande distribution et "intermédiaire". Certains intermédiaires font un travail exceptionnel (Scop Epice, Agrosourcing...) et il ne faut pas tomber dans les pièges du localisme ou de la "légumisation" des débats sur l'alimentation.

L'APPROVISIONNEMENT

LES VENTES

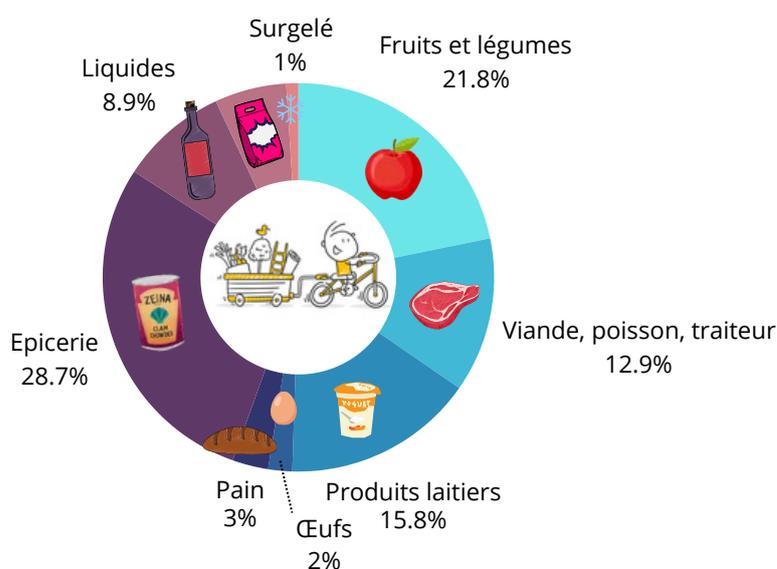
Chiffre d'affaires : **3,244** millions € HT de marchandises

Depuis sa création en 2017, La Cagette a déjà cumulé **plus de 13,7 millions d'€ HT de ventes**.



Une somme d'argent qui a échappé aux dividendes de la grande distribution et que nous avons décidé collectivement de rediriger autant que possible vers des filières de production respectueuses de l'environnement et du travail des producteur·rices.

COMMENT EST COMPOSÉ NOTRE CADDIE MOYEN ?



Répartition des ventes par rayon (en chiffre d'affaires HT annuel).

Nos 10 meilleures ventes (en chiffre d'affaire)



1. Pommes bio : 17 T achetées / 36 k€
2. Courgettes bio : 9 T achetées / 29 k€
3. Tomates bio : 6 T achetées / 28 k€
4. Champignons bio : 3 T achetées / 27 k€
5. Bananes bio : 13 T achetées / 26 k€
6. Carottes bio : 11 T achetées / 22 k€
7. Huile d'olive Elibio : 1 800 achetées / 22 k€
8. Pommes de terre bio : 10 T achetées / 21 k€
9. Avocats bio : 3 T achetées / 21 k€
10. Boîtes de 12 œufs plein air : 4 236 boîtes / 20 k€

Les tomates en hiver ! Scandale ou pétard mouillé ? Le comité "Filières d'appro" a enquêté pour nous...



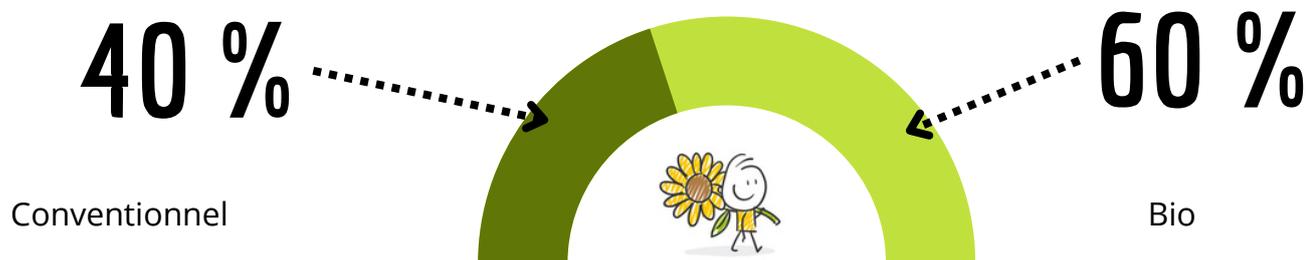
Combien les Cageot·tes consomment-ils/elles de tomates en hiver ? C'est une question qui revient sans arrêt parmi nos membres. Le comité "Filières d'appro" a donc étudié la question.

Sur l'exercice précédent (2022-2023), La Cagette a consommé :

- 92 % de tomates produites en France en saison (de mai à novembre), dont 45 % proviennent de nos producteurs héraultais en direct.
- 8 % de tomates produites hors saison (de décembre à avril), en Espagne ou en Italie.

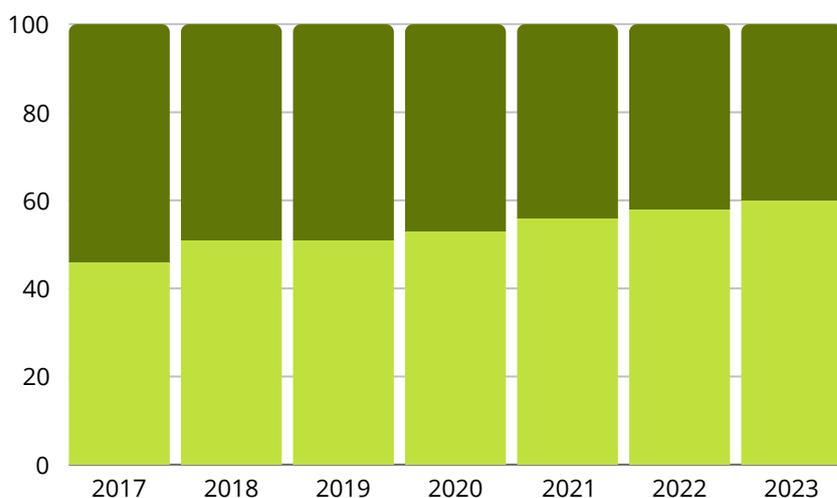
Au total, sur les 8,5 tonnes consommées par les Cageot·tes, 700 kg (8 %) ont été produites hors saison, en Espagne ou Italie.

RÉPARTITION DES VENTES CONVENTIONNEL / BIO



Répartition des ventes bio/conventionnel (en chiffre d'affaires HT annuel).

■ Bio ■ Conventionnel



Nous constatons qu'au fil des ans, la part du bio augmente de manière importante. Celle-ci est passée de 46 % en 2017 à 62 % en 2024. Il s'agit d'un élément positif du point de vue de l'environnement et de la santé, mais cela pourrait aussi indiquer que La Cagette écarte certains produits plus accessibles financièrement. Veillons à ce que la gamme de notre magasin ne devienne pas excluante pour des personnes qui n'ont pas les moyens de consommer bio !

NB : Pour pouvoir être labellisé bio, un produit doit contenir au moins 95 % d'ingrédients d'origine agricole. Une majorité de produits non alimentaires comme les cosmétiques, shampoings, produits ménagers, contiennent plus de 5 % de produits d'origine non agricole (bicarbonate de soude, percarbonate, etc.) et ne peuvent donc pas être labellisés "BIO" d'où l'existence de labels alternatifs dédiés "cosmebio", "ecocert", charte cosmétique et charte produit d'entretien de "Nature et progrès". Ces produits ne sont donc pas comptabilisés dans les chiffres ci-dessus.

Inflation sur les fruits & légumes : La Cagette est-elle touchée ?

Le comité "Filières d'appro" a étudié l'inflation sur 15 fruits et légumes bio, de grande consommation, à La Cagette, entre 2021 et 2023. Celle-ci semble avoir approché de 10 %.

C'est beaucoup moins que les 25 % relevés sur la même période, sur les fruits et légumes conventionnels, en France, par l'association de défense des consommateurs "Famille rurale". Nous n'avons pas trouvé de chiffres équivalents pour les fruits et légumes bio en France.

Ces résultats ne doivent pas être pris "à la lettre" car ce ne sont que 15 produits sur la centaine de références qui sont vendues à La Cagette. Mais cela tend à montrer que La Cagette a réussi à amortir l'inflation sur le rayon fruits et légumes. Ce n'est pas étonnant car il a été prouvé que l'inflation alimentaire de ces dernières années en France a été principalement causée par les augmentations de marges des grandes entreprises de l'industrie agro-alimentaire et de la grande distribution. La Cagette, elle, n'a pas augmenté sa marge sur la période (23 %).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ANALYSE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

L'activité économique principale de La Cagette, c'est la vente de marchandises à destination de ses membres. Toutes les valeurs mentionnées ci-après sont des valeurs hors taxe. Le bilan et le compte de résultat sont envoyés avec ce rapport d'activité.



Résultat : 19 256 € (44 066 € l'année dernière)

C'est une nouvelle année avec un résultat positif pour notre coopérative ! Le résultat est globalement deux fois moins important que l'année dernière ce qui s'explique par les frais "exceptionnels" liés au projet de grand magasin pour 22 500€ (frais d'avocats, d'expertise comptable et d'architecte, plus environ 8 000 € pour le CDD de Maïlys qui est venue renforcer l'équipe pendant le déroulement du projet. Au final, ce résultat est donc dans la même veine que l'année dernière, traduisant toujours la belle dynamique de notre Cagette.



Chiffre d'affaires : 3 244 076 € (+ 12,85 % par rapport à l'année dernière)

Nous avons vendu 366 527 € de marchandises de plus que l'année dernière, ce qui est toujours lié au recrutement de nouveaux membres car le panier moyen mensuel (le montant mensuel moyen dépensé par un·e acheteur·euse) est resté stable par rapport à l'année dernière (environ 154€ cette année contre 156€ l'année dernière). À l'image du marché du bio qui reprend du poil de la bête au niveau national (+ 1 % en 2023 et + 7,2 % en 2024), notre modèle coopératif et participatif continue de prouver son intérêt !



Taux de marge commerciale réelle : 20,60 % (19,70 % l'année dernière)

Le taux de marge est en hausse, ce qui constitue une excellente nouvelle quant à la gestion du magasin. Pour rappel, la marge commerciale théorique est toujours de 23 % à La Cagette (c'est la différence entre le prix d'achat et notre prix de vente). Cependant en raison des pertes, des ventes à - 20 % ou - 50 %, des vols, des erreurs de pesée et de caisse, des erreurs de mise à jour de prix et de facturation, la marge réelle est toujours inférieure à cette marge théorique de 23 %.



Taux de démarque : 2,40 % (3,30 % l'année dernière)

C'est la différence entre le taux de marge théorique (23 %) et le taux de marge réelle (20,60 %). C'est ce qu'on appelle aussi nos pertes dans le langage commun. Ce taux a été majoritairement autour de 3 % depuis l'ouverture du magasin en 2017. C'est donc une satisfaction collective et un gage de stabilité, nous gérons mieux notre coopérative au fil des années.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Charges d'exploitation (hors achat de marchandises) : 574 193 € (+ 23,67 %)

Cette augmentation s'explique par :

- Une augmentation conséquente de la masse salariale (+ 18,56 %). Celle-ci est liée à la fois à l'augmentation salariale de + 150 € brut à partir d'avril 2024, et au CDD de renfort dans le cadre du projet grand magasin, ainsi qu'à la prime de 1 500 € par salarié·e versée en fin d'exercice. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de la politique salariale, qui vise à terme à atteindre le salaire médian (plus de détails dans la politique salariale ci-dessous).
- Les cotisations sociales ont augmenté avec aux augmentations salariales (+ 25,05 %). Le pourcentage est plus élevé car il y a moins d'exonérations salariales du fait de l'augmentation des salaires.
- Nos charges externes (loyer, électricité, eau, téléphonie, achat de petits matériels, entretien et maintenance, honoraires etc.) ont augmenté de 44,60 %. Une explication détaillée s'impose :
 - Il y a eu une erreur sur les dépenses d'électricité l'année dernière, ce qui a abouti à un rattrapage cette année, expliquant la majeure partie de l'augmentation de 15 000 € du poste électricité.
 - Les honoraires cumulés liés au grand magasin s'élèvent à 22 560 € (avocats, expertise comptable, architecte).
 - Globalement le reste des charges est resté dans les mêmes proportions que l'année précédente, exception faite des charges variables liées à l'accroissement d'activité (étiquettes code barre, sachets de fruits et légumes, etc.)



Trésorerie : 626 774 € (+ 71,47 %)

La très forte hausse par rapport à l'année dernière (365 521 €) est évidemment liée à l'appel à souscriptions pour le projet grand magasin, avec plus de 135 000 € collectés entre début avril et fin juin 2024.

En temps normal déjà, il est habituel que notre trésorerie soit excédentaire : nous payons globalement les marchandises à 30 jours (sauf pour les fournisseurs locaux qui sont payés le plus vite possible) et les marchandises sont achetées par les membres dès leur arrivée en magasin, ce qui explique un solde toujours très positif. Actuellement, ce montant de trésorerie représente beaucoup plus que les 5 à 6 mois de charges que nous veillons à avoir en permanence comme "matelas" en cas d'aléas. Une réflexion devra être lancée pour réfléchir à ce que nous pouvons faire de cette trésorerie excédentaire : la placer, faire des avances de trésorerie aux producteurs, etc.



Capitaux propres : 518 656 € (+ 34,58 %)

Les capitaux propres, c'est-à-dire les ressources financières que possède l'entreprise, s'élèvent à 518 656 € ; soit une forte augmentation (+ 34,58 %) par rapport à l'année dernière. D'une part, notre résultat net vient gonfler nos capitaux propres de 19 000 € ; d'autre part, notre capital social a augmenté de 134 000 € (différence entre les entrées et les sorties ; voir ci-dessous).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



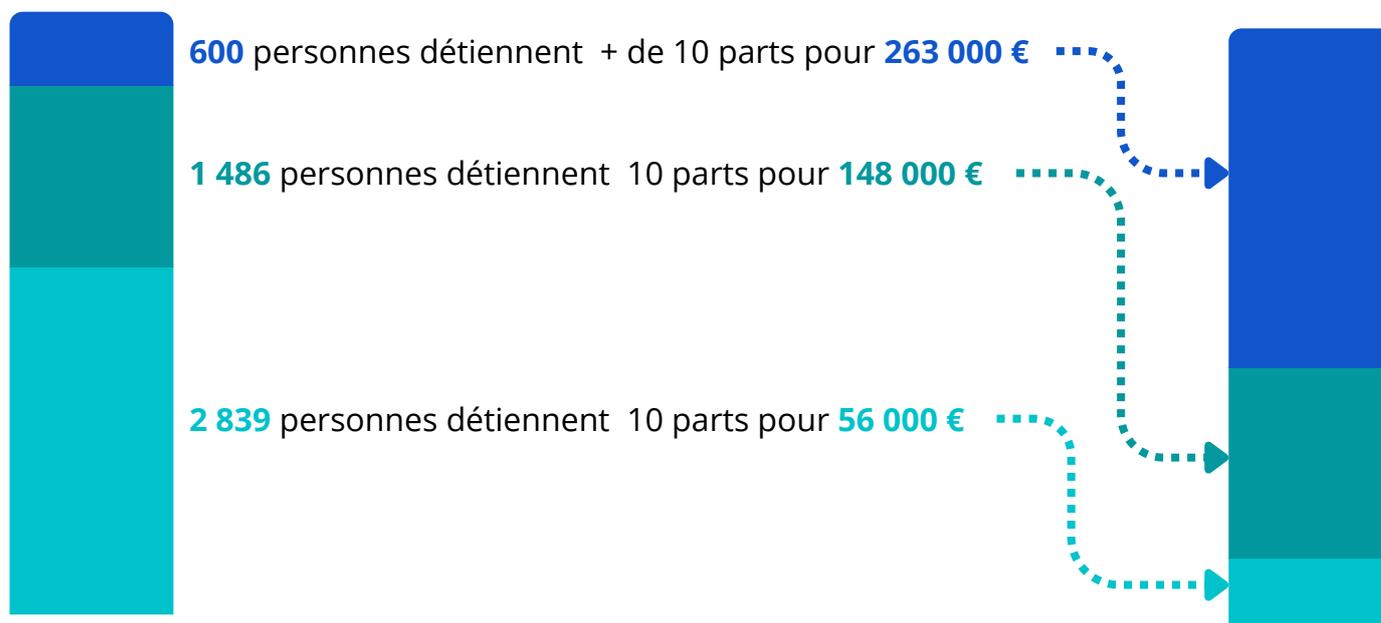
Capital social : 465 430 € (+ 40,43 %)

Cette augmentation importante est liée à l'appel à souscriptions qui s'ajoute au recrutement de nouveaux coops et auquel il faut soustraire les sorties de capital.

Cette année, 126 personnes ont demandé le remboursement de leurs parts sociales (ou d'une partie) pour un montant de 21 320 €. En nombre de démissionnaires, c'est relativement similaire à l'année dernière : 110 contre 93 en 2022-2023. En valeur, c'est plus du double : 9 600 € l'année dernière. Cela s'explique par un double facteur : cette année était la première où la valeur de remboursement de la part est officiellement revenue à 10 € ; et le déménagement, s'il avait eu lieu, aurait provoqué un déficit et donc la baisse de la valeur de remboursement de la part en 2024-2025. Il avait donc été suggéré aux coops qui auraient eu besoin de récupérer une partie de leurs sous de le faire avant le 30 juin 2024.

Ainsi, 7 personnes qui avaient beaucoup investi au lancement de La Cagette ont demandé le remboursement partiel de leurs parts pour 14 000 €. Si on fait abstraction de cette valeur, on est sur un ordre de grandeur similaire à l'année dernière.

Répartition du capital entre les membres :



Au début du projet, 137 personnes ont investi plus de 100 € et 39 personnes détenaient 43,80 % du capital. Cette concentration du capital a eu tendance à diminuer au fur et à mesure que les personnes qui avaient investi beaucoup demandaient le remboursement total ou partiel de leurs parts, tandis que les nouveaux coops souscrivaient 100 € ou moins.

Cependant, l'appel à souscriptions a rebattu les cartes et nous constatons un retour à un capital inégalement réparti : aujourd'hui 600 personnes ont mis plus de 100 € et 45 personnes (soit 1 % des coops) détiennent 30 % du capital. Ceci constitue un indicateur intéressant mais n'a pas de conséquence particulière. En effet à La Cagette, 1 personne = 1 voix quel que soit le nombre de parts détenues.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

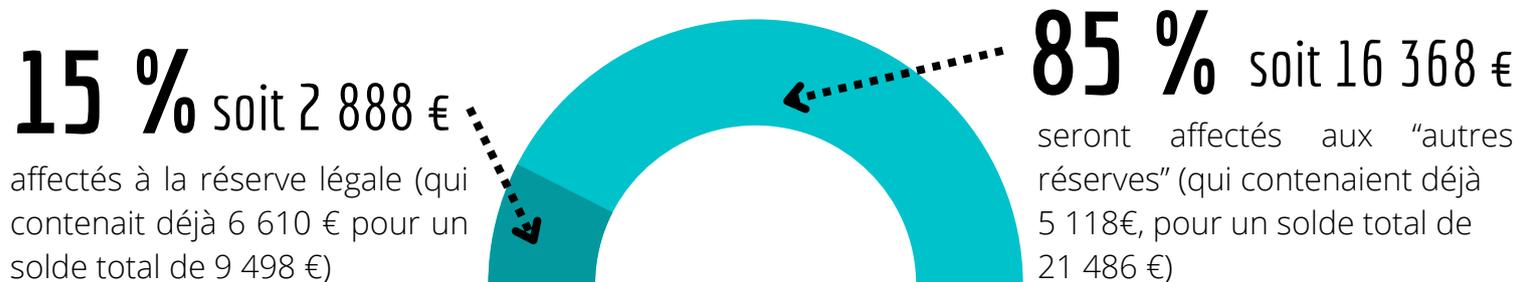
AFFECTATION DU RESULTAT

La première année de son existence, La Cagette a fait un déficit de 115 076 €. Depuis, et pour 6 années consécutives, La Cagette enchaîne les résultats positifs. Jusqu'en 2023 l'intégralité du montant de nos résultats a été affectée au "report à nouveau" c'est-à-dire pour combler le déficit de la première année.

Depuis que le déficit de la première année d'existence de La Cagette a été complètement comblé (le 30 juin 2023), nos résultats positifs sont "affectés" conformément à la loi et à nos statuts :

- 15 % du résultat a été affecté à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne le montant le plus élevé jamais atteint par le capital, soit 465 430 euros (capital au 30/06/2024).
- Le solde restant est affecté aux "autres réserves"

Cette année notre résultat de **19 256 €** sera donc affecté de la manière suivante :



VALEUR DE REMBOURSEMENT DE LA PART

La valeur initiale d'une part sociale s'appelle la valeur d'émission, et celle-ci est fixe. À La Cagette, elle est d'un montant de 10 €. C'est-à-dire que les nouveaux coopérateur·rices qui souhaitent rejoindre La Cagette paieront toujours 10 € pour une part sociale.

La valeur de remboursement, elle, est variable et dépend de la santé financière de l'entreprise. Si l'entreprise fait du déficit, ce risque est porté par tous les membres. Le montant du déficit vient d'abord grignoter les réserves hors réserve légale. Si celles-ci sont insuffisantes cela affecte ensuite le capital social qui subit une décote. On la calcule en divisant le déficit restant par le nombre de parts sociales en circulation. Le montant de remboursement de la part sociale est donc "10 € - la décote".

La première année, nous faisons un déficit de 115 076 €, nous n'avons pas de réserves et le montant de remboursement de la part sociale était descendu à 5,02 €. En 2023, La Cagette a fini de combler la totalité de ce déficit, et la valeur de remboursement de la part sociale est revenue à 10 €.



Cette année encore, la part se maintient à 10 €.

Elle le restera tant que La Cagette ne réalise pas un résultat déficitaire supérieur à nos réserves accumulées, hors réserve légale, **c'est-à-dire - 21 486 €.**

BILAN DU PROGRAMME 2023-2024

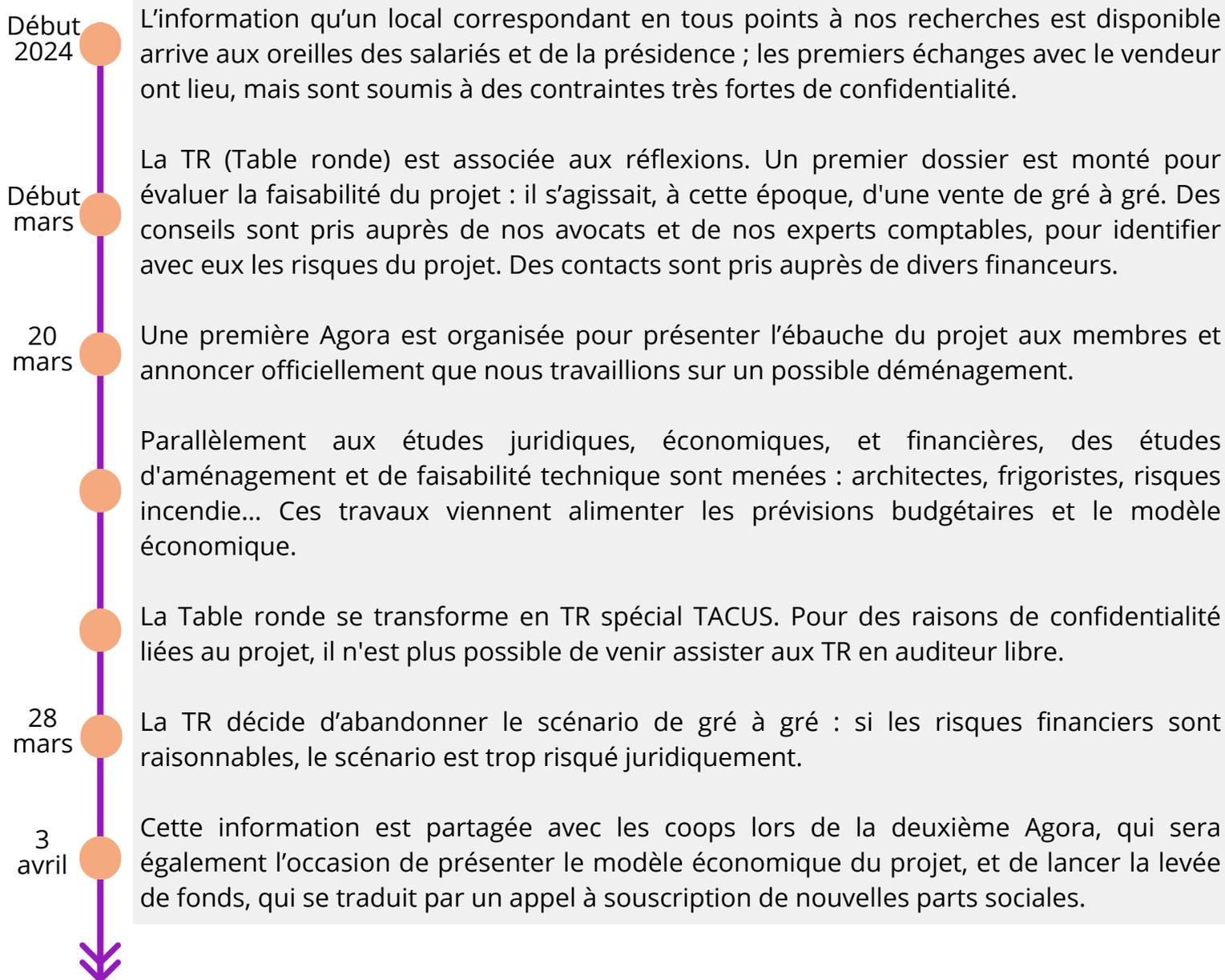
Habituellement, l'année est consacrée à mener dans les comités le programme qui a été construit avec des coopérateur·ices et les membres des comités. Le programme 2023-2024 voté en AG est disponible ici : https://infos-lacagette-coop.fr/AG2023/ProgrammeTR_2023-2024.pdf.

Table
ronde

PROJET GRAND MAGASIN - (SPAR)TACUS*

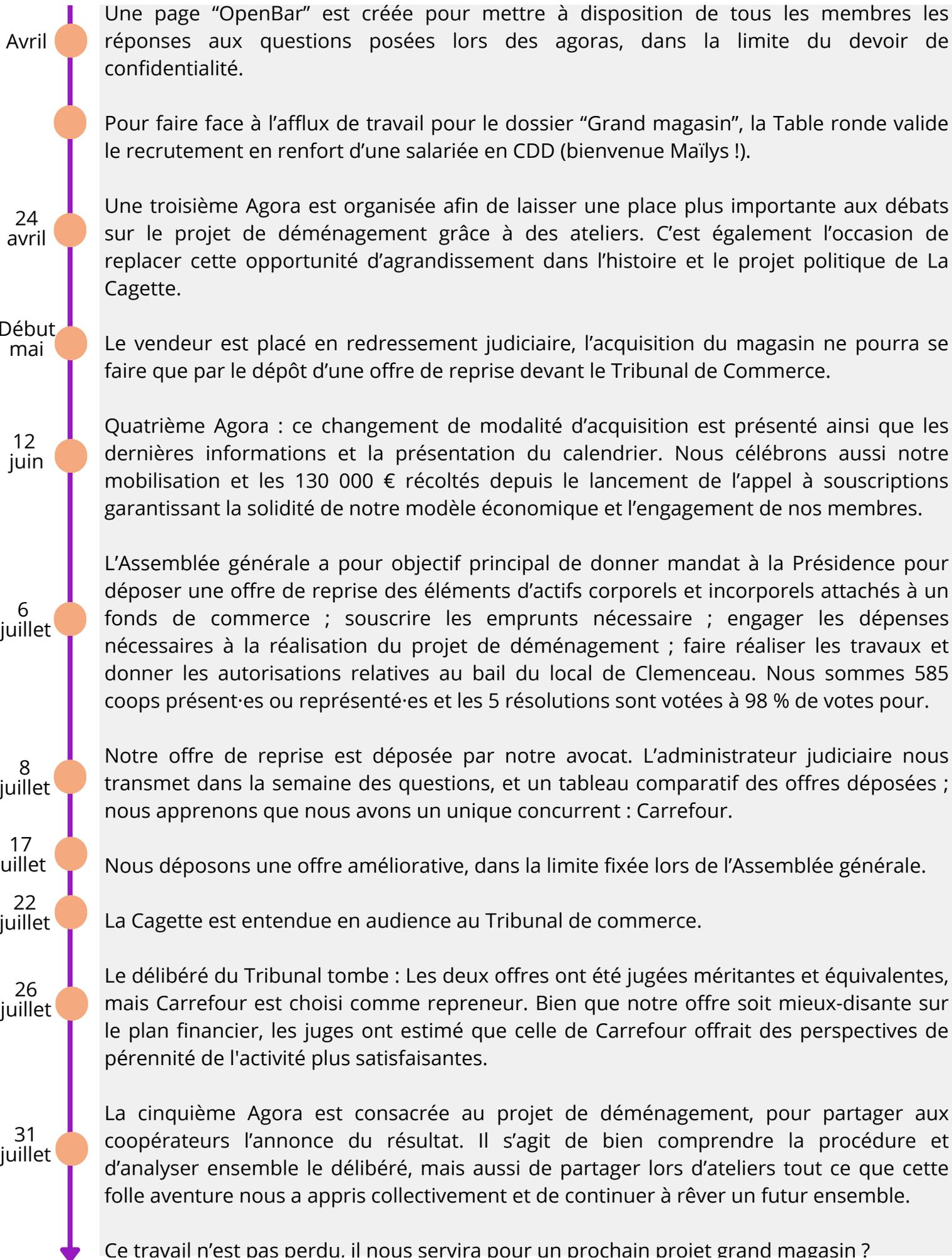
Cette année, nous avons été pris par un projet de déménagement, qui est venu bouleverser nos priorités. Une grande partie de ce qui était prévu n'a donc pas pu être réalisé, comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes. Néanmoins nous n'avons pas chômé ! Bien que ce projet n'ait finalement pas abouti, il aura bien occupé les comités et la Table ronde pendant de longs mois.

LES GRANDES ÉTAPES :



*Tacus, c'est le petit nom que nous avons donné au projet Grand magasin. Pourquoi Tacus ? Parce que SPAR Tacus bien sûr !

BILAN DU PROGRAMME 2023-2024



STRUCTURER LE RESEAU DES SUPERMARCHES COOPERATIFS ET PARTICIPATIFS

CONTEXTE :

Depuis sa création, La Cagette occupe une place importante dans l'animation des échanges entre les supermarchés coopératifs de France et de Belgique. Nous souhaitons donc poursuivre le travail au cours de cet exercice sur deux volets : l'essaiage de notre modèle et la mutualisation des outils informatiques.

ACTIONS :

Ce projet a été mis en suspens en raison du projet grand magasin. Avant cela plusieurs actions ont été entreprises :

- Journée d'échange à Lille fin juin 2023 avec la Louve (Paris), SuperQuinquin (lille) et BEES coop (Bruxelles) pour voir ce qu'on peut mutualiser, notamment au niveau des développements informatiques
- Ateliers d'échanges autour des outils informatiques entre salarié-es de La Cagette, la Louve, SuperQuinquin et BEES coop, afin de comprendre les usages de chaque coop et de voir les mutualisations envisageables (oct 23)
- Lancement des réunions mensuelles des président-es pour échanger sur les responsabilités qui incombent au mandat (sept 23 -> printemps 24). Malgré des échanges très intéressants, la dynamique n'a pas vraiment pris
- 2 jours d'échanges au Super Cafoutch de Marseille début janvier pour faire le point sur leur situation et partager des bonnes pratiques avec elles et eux
- Essaiage : rédaction d'une première trame, inspirée de SuperQuinquin et BEES Coop, pour poser ce que pourrait être une stratégie d'essaiage pour La Cagette
- Mutualisation informatique : La Cagette et Coopdev (prestataire informatique) ont envoyé une proposition à la Louve et son prestataire (fusion des versions d'Odoo et financement commun pour les migrations futures)

ETUDIER LA FAISABILITE D'UN SYSTEME D'AVANCE DE TRESORERIE AUX PRODUCTEUR·ICES

CONTEXTE :

Un comité composé de 5 personnes s'est réuni deux fois en décembre 2023. Cette première phase de travail a permis de définir l'objet du comité, et de soulever les questions importantes : quel-les producteur-ices, quels montants, quelles modalités...?

Puis le comité a rapidement été stoppé dans son élan car la potentielle reprise du SPAR et la trésorerie nécessaire à ce projet ne permettait pas de mener les deux projets en parallèle.

Le projet a donc été mis en pause, avec l'espoir de pouvoir le relancer dès que possible !



PARTICIPER A L'ETUDE SUR LA PERENNISATION DE LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE (GERE PAR TERRITOIRE A VIVRES)

CONTEXTE :

La Caisse alimentaire commune est un projet de démocratie et de transition alimentaire, expérimenté depuis février 2023. Chaque mois, les 400 participant·es paient une cotisation (selon leurs moyens) et reçoivent tous et toutes 100 € (en MonA), qui permet l'accès à une alimentation choisie, dans des lieux - dont La Cagette - qui respectent un certain nombre de critères. fixés par la Caisse.

LE FONCTIONNEMENT À LA CAGETTE :

Les nombres de la MonA à La Cagette en 2023-2024

188

Monageot·tes font partie de La Cagette, 46 % sont venu·es grâce au projet de Caisse alimentaire commune.

120

passages mensuels en caisse de Monageot·tes depuis le mois de juillet.

25

Monageot·tes ont été accompagné·es par des "palettes".



A La Cagette, les salariés participent aux réflexions autour du modèle économique de la Caisse et de la mutualisation des approvisionnements, et le comité Solidarité a mis en place un dispositif dédié pour accompagner ces novell·eaux cageot·tes, s'ils le souhaitent.

Des « palettes » (parce qu'une palette peut supporter plusieurs cageots-cagettes) ont donc été formées, pour suivre le bon déroulement de l'expérience de plusieurs Monageot·es (surnom donné aux cageot·tes qui utilisent la MonA) : s'assurer que l'arrivée se passe bien (visite du magasin si besoin, inscription à la réunion d'information...), s'assurer de la réalisation des services, aider si des difficultés sont rencontrées... En bref, c'est la personne référente d'un petit groupe de cageot·tes débutant·es.

Dans les 5 prochaines années, l'expérimentation va se poursuivre, avec une montée en puissance progressive.

MIGRER VERS ODOO V.12

CONTEXTE :

Notre logiciel de gestion fonctionne actuellement sur la version 9, devenue obsolète. L'entreprise Odoo, qui développe et maintient ce logiciel, publie une nouvelle version chaque année. Elle assure la maintenance des trois dernières versions sorties. Fonctionner sur une version non maintenue est un risque difficilement mesurable. Nous avons actuellement 8 versions de retard, mais cela n'a causé aucun désagrément à ce jour.

Cependant, les langages, les équipements, les systèmes d'exploitations informatiques évoluent en permanence. Il est donc probable que notre logiciel finisse un jour, par rencontrer des problèmes de compatibilité avec l'un ou l'autre de ces éléments et rende son usage partiellement ou totalement défectueux. Le risque de fonctionner sur une version obsolète porte aussi sur la sécurité. Il augmente la probabilité que des failles de sécurité interviennent, créant des pannes, ou permettant à des hackers de voler des données, de demander des rançons, etc.

Or, plus nous prenons de retard sur les versions maintenues, plus le travail à réaliser est important. Nous avons donc décidé au cours de l'année passée d'entamer le processus de migration. Nous avons pour mission - avec notre prestataire Coopdev - de procéder à la migration du logiciel en version 12. C'est un projet lourd, long et onéreux.

OÙ EN EST-ON CONCRÈTEMENT :

Le chantier a pris un peu de retard mais le travail est bien avancé et devrait se terminer en janvier 2025. A cette date, nous aurons rejoint les autres supermarchés coopératifs français sur la v.12, ce qui nous permettra de discuter ensemble d'une migration commune vers les versions supérieures. En effet, Odoo vient de publier la version 18... On n'arrête pas le progrès !

En termes de budget, nous sommes largement dans les clous du montant qui avait été estimé (20 000 € répartis sur deux exercices comptables).



BILAN DU PROGRAMME 2023-2024

PROMOUVOIR LA QUALITE RELATIONNELLE A LA CAGETTE

CONTEXTE :

La prévention des conflits et la médiation contribuent à la qualité relationnelle d'une organisation.

CETTE ANNÉE...

Le comité Prévention-Médiation a mis en place au cours de l'année 2023-24 un système de recueil d'informations pour connaître les avis des coopérateur-ices sur les situations qui pourraient être conflictuelles qui méritent de mettre en place des actions de prévention.

Une "boîte à enguirlander" a été disposée à la sortie du magasin, afin que les coop puissent partager les propos ou faits blessants dont ils auraient pu être victimes ou témoins au sein du magasin (service ou courses). Les retours récoltés ont permis au comité de commencer à orienter son travail sur deux thèmes : le mégenrage et le validisme (voir les définitions ci-dessous) en vue de la réalisation d'affiches de prévention pour accompagner les coop vers moins de maladresse (cf. programme de l'année à venir).

Le comité a par ailleurs mis en place une permanence rue Castilhon pour informer les coop sur ce qu'est la médiation, comment elle se déroule, quelle est son intention, en particulier dans sa mise en place au sein de La Cagette. Peu de personnes se sont présentées, mais celles qui sont venues ont paru intéressées. Le comité maintiendra une formule approachante, mais sur demande de coop, de salariés ou de comités.

Enfin le comité poursuit son activité de médiation à proprement parler, sur demande des intéressés.



C'est quoi le mégenrage ?

Le **mégenrage** est l'action de désigner une personne par un genre qui ne correspond pas à son identité de genre. Qu'il soit volontaire ou accidentel, il est souvent blessant pour la personne concernée.

C'est quoi le validisme ?

Le **validisme** est un système de préjugés et de discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap. Une société validiste considère les personnes sans handicap ("valides") comme la norme, le handicap étant perçu comme un manque, et non comme une conséquence d'événements de la vie ou d'une diversité au sein de l'humanité.

POURSUIVRE LA DÉGAFAMISATION DE LA CAGETTE

POURQUOI UN COMITE DÉGAFAMISATION ?

La Cagette utilise des outils propriétaires Google Drive, Youtube, Facebook, Discord, Trello, etc., ce qui pose des problèmes éthiques. Carrefour, Auchan et Casino sont des enfants de chœur à côté de ces milliardaires au trimestre. Cela donne une image de La Cagette en désaccord avec ses valeurs.

Comment ce problème est-il habituellement résolu dans d'autres organisations ? Par l'utilisation de logiciels libres avec une "philosophie" radicalement différente comme le partage et l'amélioration du code source. Ces outils ne cherchent pas à capter et à monétiser tout un tas de données personnelles.

Nous cherchons à proposer des alternatives afin qu'au sein de la coopérative les personnes qui le souhaitent puissent rester « libres » et ne soient pas obligées d'utiliser les outils Google et autres GAFAM.

Les outils du comité

- Nextcloud Fichiers pour les documents partagés
- Nextcloud Deck pour le suivi de nos actions (tableaux kanban...)
- Element pour le clavardage (discussions internes)



NOS ACTIONS :

En 2024 nous avons effectué la maintenance de la vidéo de présentation (PeerTube) sur le site de La Cagette.

Nous avons mis en place une solution libre pour que les personnes qui s'inscrivent à une réunion d'information en vue de venir coopérateur·rice n'utilisent plus un formulaire Google.

Après avoir étudié, testé et écarté plusieurs alternatives libres, nous avons finalement opté pour la solution libre LimeSurvey. Cette solution est à ce jour utilisée par le Comité Accueil pour les inscriptions aux réunions d'information. Le Comité Participation a également manifesté son intérêt pour réaliser des sondages auprès des coops avec cet outil. Nous nous donnons jusqu'à la fin de l'année pour suivre ces premières applications et évaluer si LimeSurvey est bien adapté à nos usages.

C'EST EN COURS...

Nous avons amorcé le passage à Nextcloud, en remplacement de Google Drive et des outils bureautiques associés. Nous visons dans un premier temps la mise en œuvre d'un serveur opérationnel, installé aux standards professionnels, et maintenu via un service d'infogérance externalisé.

Cette infrastructure nous permettra de proposer progressivement aux comités et salariés de La Cagette l'intégration de différentes applications intégrés à NextCloud : partage de fichiers, logiciels bureautiques collaboratifs, agenda, etc.



REVALORISER LE POSTE D'ACCUEIL EN MAGASIN

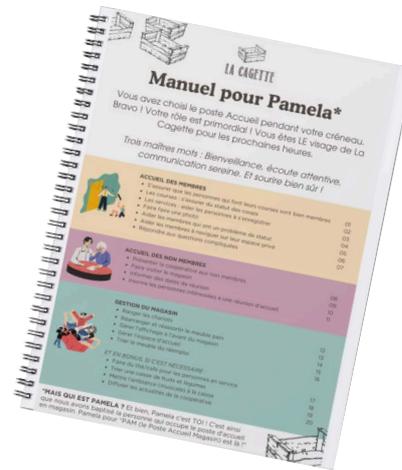
CONTEXTE :

Le poste d'accueil est un poste essentiel à notre fonctionnement : la personne qui l'occupe est à la fois l'interlocutrice pour les non-membres et la personne accueillant les membres dans le magasin. Or, on constate que ce poste est souvent inoccupé ou délaissé, par peur de s'ennuyer ou par méconnaissance des tâches à faire.

C'est pour répondre à ce besoin que le comité PAM (PAM comme Poste Accueil Magasin !) s'est lancé.

LES RÉALISATIONS :

- Enquête sur l'occupation du poste accueil magasin et analyse des réponses
- Travail sur un listing de toutes les tâches à faire à l'accueil du magasin, selon qu'elles soient de la gestion du magasin, adressées aux membres ou adressées aux non membres
- Réalisation d'un manuel papier à destination de la personne à l'accueil du magasin, que nous avons décidé de baptiser PAMELA (pour "le Poste Accueil Magasin est Là !), qui détaille chacune des tâches à faire
- Réalisation d'une feuille de route à remplir tous les jours à l'accueil pour identifier ce qui est fait / à faire
- Réorganisation des panneaux d'affichage et des zones caddies/chariots
- En lien avec le projet "Grand magasin", travail sur l'organisation d'une partie "accueil" et d'une zone "convivialité" dans notre ex-futur lieu !



Quelques données issues de l'enquête PAM

Le poste d'accueil est inoccupé sur **85 % des créneaux**.

Le poste est occupé principalement sur le créneau de 13 h 30, puis à égalité sur les créneaux de 16 h 15 et 19 h.

La plupart du temps, les personnes font de l'accueil et de la caisse.

Actuellement, la présence d'une personne à l'accueil permet essentiellement de (les 7 tâches faites les plus fréquentes parmi l'ensemble des tâches à faire) :

- ranger les chariots
- présenter la coopérative aux non membres
- orienter les non membres vers les réunions d'accueil
- aider à régler un problème de statut
- gérer les tableaux d'affichage
- aider les membres à prendre leur photo
- faire visiter le magasin aux non membres



FAIRE PROGRESSER LA POLITIQUE SALARIALE DE LA CAGETTE

CONTEXTE :

Le comité de suivi des salarié-es s'est bien étoffé cette année, passant de 3 coopérateur-ices à 9. L'augmentation du nombre de personnes au sein du comité a permis de travailler sur les engagements du programme de l'année 2023-2024 mais aussi de mener une réflexion de fond et des actions concrètes sur les conditions de travail.

LES RÉALISATIONS :

Les réalisations liées à l'amélioration des rémunérations :

- En décembre 2023, le comité sollicite les salarié-es pour prioriser les pistes d'améliorations salariales, afin de les budgéter.
- En mars la Table ronde valide la prise en charge de 3 jours de carence maladie par an et par salarié-e, ainsi qu'une augmentation structurelle de 150 € brut par salarié-e à compter du mois d'avril portant le salaire brut à 2 200 € par mois (+ 13ème mois).
- En juin 2024, au vu des bons résultats économiques, le comité propose à la Table Ronde financière le versement de la prime PPV (Prime de Partage de la Valeur), d'un montant de 1500 euros par salarié-e.

L'objectif restant à moyen terme de verser à nos salariés un salaire équivalent au salaire médian .

Les réalisations liées à l'amélioration des conditions de travail :

- Dès novembre 2023, le comité réécrit en profondeur les grilles des entretiens professionnels (dont celles spéciales 6 ans, pour 3 de nos salariés !) afin qu'elles soient plus adaptées et utiles pour les salarié-es comme pour La Cagette.
- Début décembre, tous les salarié-es passent leur entretien avec la présidente ou des membres du comité. Ils permettent d'échanger sur la perception par chacun-e de la qualité de son travail, sa motivation, ses objectifs de progression, ses attentes, pour améliorer les conditions de travail. En plus des conclusions individuelles, un compte rendu collectif est écrit et partagé à l'ensemble de l'équipe.
- Parallèlement, le "plan de formation" démarre en janvier 2024 sur le volet "Immersion dans les filières". 3 salarié-es partent à Marseille sur 2 jours pour visiter le supermarché coopératif Super Cafoutch et échanger avec l'équipe sur place sur trois grands aspects : approvisionnement, modèle économiques et gouvernance. En raison de l'investissement nécessaire des salarié-es sur le projet du grand magasin, ce plan a été suspendu et se poursuivra en 2024-2025.
- Enfin, tous les salarié-es effectuent en juin 2024 la formation "Équipier-e de Première Intervention (E.P.I.)", indispensable à la Sécurité incendie.

En conclusion, le comité est satisfait du travail accompli. Tous les objectifs du programme ont été étudiés et menés à bien, dans la mesure de la faisabilité pratique et financière de ces derniers, en étroite consultation avec l'équipe salariée.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉS COMPTABILITÉ



La comptabilité est un comité très important de La Cagette : toute la gestion de l'argent se fait dans un des sous-comités qui le compose. On compte 5 sous-comités :

Business Plan

Son rôle est de **faire les prévisions financières** (à l'aide d'un outil appelé Business Plan), et de suivre l'évolution financière de La Cagette tout au long de l'année. C'est lui qui tire la sonnette d'alarme si les prévisions sont mauvaises, et alerte la Table ronde le cas échéant. Il compile les dépenses financières envisagées par la Table ronde et lui fournit les outils nécessaires pour valider ou non ces dépenses.



Dans le cadre du projet TACUS, une forte activité a mobilisé ce comité, afin d'étudier les perspectives financières du projet de déménagement.

Le comité Facturation

Son rôle est de **traiter les milliers de factures** que nous recevons chaque année (plus de 3 700 l'année dernière !) Il faut les inscrire, les vérifier, les payer, les scanner, et les archiver !



Le comité Souscription

Il gère l'argent des souscriptions. Il compare les souscriptions enregistrées avec l'argent récupéré, et fait les dépôts à la banque.

C'est ce comité qui a géré toutes les souscriptions de nouvelles parts sociales dans le cadre de l'appel à souscriptions pour le projet de déménagement ! Un beau boulot !



Le comité iCompta

Une fois scannées, les factures sont importées dans notre logiciel de comptabilité, iCompta. On importe aussi tous les relevés de banque, les enregistrements de caisse et les nouvelles souscriptions.

Il faut ensuite procéder au "**lettrage**" qui permet de vérifier qu'il n'y a pas eu de doublon, que chaque facture a été payée, que chaque souscription, chaque panier passé en caisse a bien été encaissé. Inversement, on veille à ce que chaque dépense corresponde bien à une facture.

Les Comité Brinks et Prépa Brinks

Pour la coopérative, ces équipes vérifient l'adéquation entre les paiements annoncés en caisse et les paiements réels perçus par La Cagette.

Pour les coopérateurs, vous entendez parler de ces comités si votre paiement n'a pas bien fonctionné et que vous devez de l'argent ou si vous avez trop payé et dans ce cas La Cagette vous rembourse.



COMITÉS COMPTABILITÉ



Organisation des équipes Brinks et Prepa Brinks :

Le comité est scindé en deux équipes :

- La Brinks se retrouve au magasin
- Les membres de la Prépa-Brinks travaillent depuis leurs ordinateurs



L'équipe Brinks fait une session hebdomadaire en magasin. Il faut vérifier les moyens de paiement matérialisés (espèces, chèques et tickets restaurant) et comparer les feuilles de caisse que nos membres caissier·ères remplissent. L'équipe constate et explique les erreurs ayant eu lieu en caisse (mauvaise saisie du moyen de paiement, absence de paiement, erreur dans le montant). Suite à cela, elle contacte des membres pour régularisation.

Pour l'équipe Prépa-Binks, la mission consiste à vérifier les paiements perçus par La Cagette de manière dématérialisée (cela correspond aux paiements effectués en CB, CB restau et MonA), perçus en banque ou sur des interfaces avant leur encaissement par La Cagette et de les comparer aux paiements annoncés en caisse par le logiciel Odoo.

Le mot de la Brinks

Suite à une campagne de recrutement qui perdure, nos comités ont des effectifs qui ont augmenté encore cette année et nous réussissons à remplir nos créneaux sans avoir à faire des mails incessants. Il nous manque encore du monde pour pouvoir effectuer nos services par trinôme à la Brinks et ainsi éviter d'avoir des créneaux trop longs par rapport au créneau standard de 3 heures.

Même si le nombre d'incidents de paiement détectés puis traités est somme toute assez faible, la sempiternelle question de la formation des caissier-es se pose encore. Il est cependant très rare que nous ne comprenions pas les erreurs ayant eu lieu.

Les coops qui ont trop payé sont content-es de récupérer leur argent. Les coops en défaut de paiement se montrent coopérant-es pour rembourser.

Merci à Maxime pour sa collaboration, qui nous supervise, répond rapidement à nos demandes tout en nous laissant une quasi complète autonomie !

COMITÉ FILIÈRES D'APPRO(VISIONNEMENT I)



L'objectif du comité est de mieux comprendre d'où viennent les produits de La Cagette, qui les a produit, de quelle manière, et de communiquer ces informations aux membres.

Cette année, notre comité a visité les exploitations de 3 producteurs, ce qui a donné lieu à la rédaction de quatre articles pour La Cagette Express :

- "Le comité Filière rend visite au Mas Alexandrine" (publié en Mars 2024)
- "Entretien avec Stephan Charmasson, gérant du Mas Daussan, à propos de la Biodynamie" (publié à l'automne 2024)
- "La Cagette rend visite à la "Maison Trébuchon", producteur d'œufs (publié à l'automne 2024)
- "La Cagette rend visite au "Mas Daussan"" (publié à l'automne 2024)

Ces articles sont aussi disponibles sur le site de La Cagette, sur la fiche du comité Filières d'appro.

En outre, le comité a réalisé 4 études que vous retrouverez dans la partie "Approvisionnements" de ce rapport, page 16 :



- **Les tomates en hiver !** Un sujet qui revient sans arrêt parmi nos membres, alors tâchons d'objectiver un peu : qu'est ce que cela représente ?
- **Étude de l'inflation :** et l'inflation à La Cagette, ça donne quoi ?
- **Prix des fruits et légumes :** est ce qu'on a des bons prix à La Cagette ?
- **Marges prélevées par nos grossistes** en fruits et légumes : est ce que nos grossistes rémunèrent correctement leurs producteur·ices ?

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ INFORMATIQUE

Nos logiciels informatiques et leur maintenance

Nous utilisons au quotidien un système informatique relativement complexe composé de plusieurs logiciels, dont voici une liste non-exhaustive :

- Odo, dans une version développée spécifiquement pour les supermarchés coopératifs de Montpellier, Marseille (SuperCafoutch) et Metz (Graoucoop). Nous utilisons ce logiciel pour :
 - la gestion du sociétariat et de la participation (planning des services, suivi des présences, inscriptions)
 - la gestion du magasin (Stock, caisse, commande, réception, inventaires)
- Access, via des applications développées par un de nos membres pour la gestion des balances de pesée et l'impression des étiquettes de code barres.
- Métabase, un logiciel d'analyse de données. Nous l'utilisons au quotidien pour suivre nos statistiques de ventes, achats, stocks et la participation des membres.
- Wiki, logiciel sur lequel est développé notre site web
- Ouvaton, Brevo, OVH, pour le stockage de fichiers, les boîtes mails, les listes de diffusion et le mass mailing
- Discord, pour les discussions internes



La Cagette poursuit l'amélioration et la maintenance de ses logiciels.

L'organisation du travail

Il n'y a pas, à proprement parler, de comité informatique. Chaque outil est géré par une personne (salarié-e ou non) qui coordonne le travail de prestataires lorsque c'est nécessaire.

Les développements et la maintenance du logiciel Odo sont de très loin les plus onéreux pour La Cagette. Les besoins utilisateur-ices sont établis par Antonin (salarié) et le développement est réalisé par Coopdev, un collectif de développeurs, qui sont membres de La Cagette ou de Super Cafoutch (à Marseille).

Le développement du logiciel de balance est réalisé bénévolement, depuis l'origine par Michel, un membre de La Cagette.

Le développement de Métabase est réalisé bénévolement par Micha, une membre de La Cagette.

Le budget de l'année

Développement et maintenance : 9 928 € HT

Hébergement : 3 420 € HT

Ce budget est moins important que les années précédentes. En effet, il a été décidé par la Table Ronde de ne pas développer de nouvelles fonctionnalités tant que le projet de migration d'Odo vers la version 12 n'est pas finalisé. Ainsi, nous avons essentiellement cette année maintenu le logiciel et corrigé quelques bugs. Néanmoins, le budget intègre le travail préparatoire sur la migration, soit presque 5 000 €.



COMITÉ MATOS RÉSEAU

Ce comité a été créé cette année pour assurer la maintenance du matériel informatique et du réseau. Il est actuellement composé de quatre personnes.

Le chiffre :

1 018 153

C'est le nombre d'articles qui sont passés sur les caisses de La Cagette durant l'exercice écoulé. Un chiffre qui donne un aperçu de l'ampleur des sollicitations que doit supporter notre système informatique au quotidien.

Le parc informatique :

38 ordinateurs, 16 imprimantes, une baie de brassage, un serveur, un réseau, des centaines de câbles et accessoires... et leur lot de pannes !

Les travaux de l'année :

Pour commencer du bon pied, le comité a commencé par réaliser deux tâches :

- Faire un grand inventaire du matériel informatique
- Réaliser un plan du réseau

En plus de ça, le comité est intervenu - en urgence - à plusieurs reprises pour résoudre les grosses pannes, internet notamment, qui nous ont touchés.

COMITÉ DGSI



Ce nouveau comité est chargé de la sécurisation numérique de notre coopérative. Après un intense remue-méninges, nous avons choisi de nous appeler la Délégation Galactique de la Sécurité Informatique (DGSI).

Pour prioriser nos actions, nous avons en premier lieu réalisé un audit des usages informatiques, triés par criticité et par usagers concernés. Une fois cela effectué, nous avons sécurisé les données et les accès. Cela s'est notamment traduit par :

- Des changements de mots de passe
- Des vérifications des accès aux données
- Des déplacements de données
- Des chiffrements de données sensibles
- Une sensibilisation des salarié·es pour un changement de certaines pratiques

À ce jour, la sécurisation des données les plus critiques est effectuée. La sécurisation du premier niveau de criticité (sur 3) est grandement entamée. Plusieurs points d'amélioration sont prévus pour les mois à venir.

Ce bilan ne cite volontairement pas les points d'intervention, car toute information sur l'état de notre sécurité informatique pourrait constituer une faille de sécurité.

Ce message s'autodétruit après votre lecture.

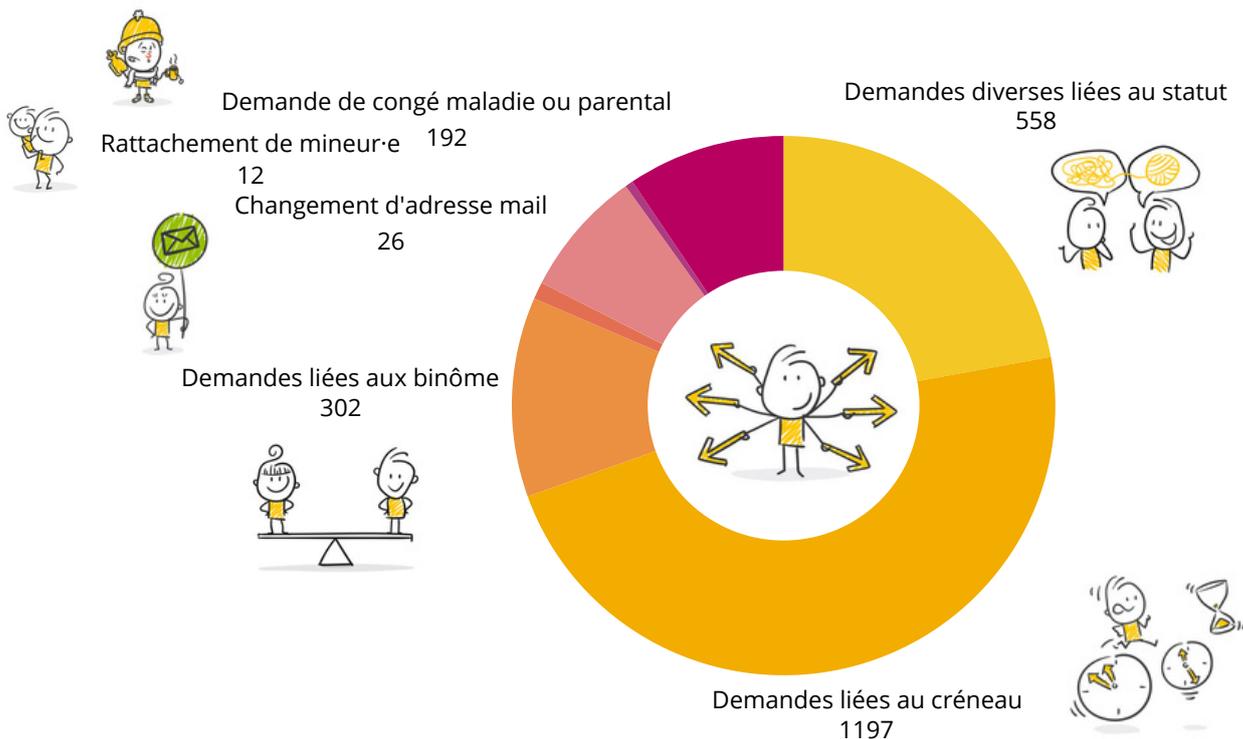
LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ BUREAU DES MEMBRES

Le Bureau des membres, c'est le comité composé des valeureuses personnes qui répondent individuellement à toutes les demandes liées au statut des membres. Il est composé de **13 personnes** qui traitent quotidiennement les formulaires que vous remplissez.

Cette année, le comité a traité **2 587** formulaires.
Soit 7 demandes par jour, dimanches compris !



COMITÉ PROSPECTION



Le comité prospection a pour raison d'être de représenter La Cagette lors de salons et événements divers notamment par la tenue de stands d'information.

Cette année nous avons mis en œuvre un modèle de petit atelier de formation sur la manière de présenter notre Cagette dans ces contextes, ce qui nous a permis de recruter une équipe de coopérateur·rices prête à répondre aux sollicitations des organisateur·rices d'évènements locaux.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS

COMITÉ ACCUEIL

Le comité Accueil organise et anime les réunions d'accueil et gère informatiquement les inscriptions des nouveaux membres.

Le comité en chiffres :



21 animadocs*

*le petit nom des membres du comité accueil !



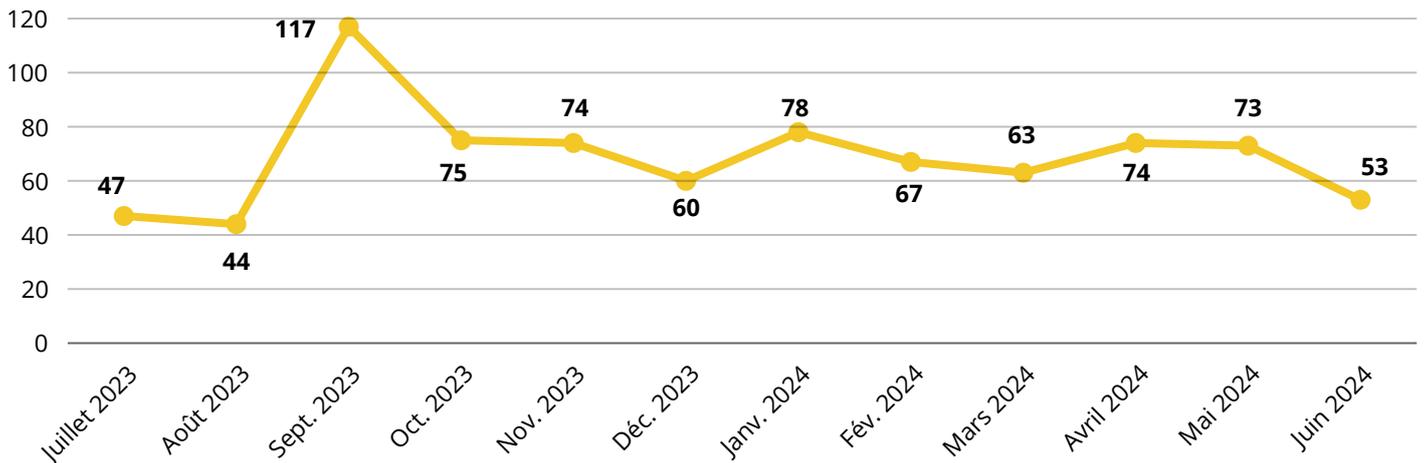
825 nouveaux membres

et un mois record en septembre avec **117 inscriptions !**



59 réunions

(soit 5 par mois !)

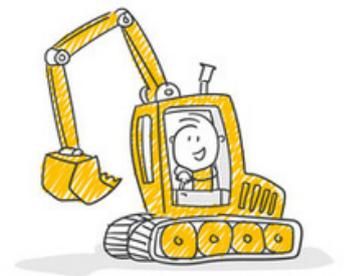


Nombre d'inscriptions par mois de début juillet 2023 à fin juin 2024.



COMITÉ ACCÈS

Depuis juin 2022, les travaux sur Clemenceau entraînent des difficultés croissantes d'accès pour les livraisons et les cageot·tes. Ce comité vise à avoir des informations et à obtenir des améliorations pour les accès Cagette.



En 2023-2024, le projet de La Cagette était de déménager, donc les actions du comité accès n'étaient plus pertinentes. Le Comité a été mis en suspens.

Pour le moment, le comité reste en suspens, en attendant d'en connaître plus sur l'avancée des travaux, les besoins futurs d'accès de La Cagette.



COMITÉ COMMUNICATION

Le comité communication est chargé de :

- Mettre en forme et gérer la diffusion de la **communication interne** et de la **communication externe** de la coopérative
- **S'assurer de la qualité des contenus** sur les différents supports (Cagette Express, Facebook, Instagram, Twitter/X, LinkedIn, tracts et affiches, etc.)
- Il s'occupe aussi des **sollicitations externes** :
 - relations avec la presse, réponses aux nombreuses demandes d'informations sur notre projet (étudiant-es, associations, chercheur-ses, etc.)
 - accueil de nombreuses visites durant l'année notamment de groupes étudiants, mais aussi tournage de courts-métrages de fiction
 - réponse aux invitations à venir parler du projet dans diverses tables rondes, colloques, facultés et écoles

Ainsi sur la période juillet 2023 - juin 2024, nous avons :

- reçu la visite de plusieurs groupes d'étudiants (étudiant-es SMTG du lycée Nevers, Master 1 Commerce et Vente Agroalimentaire de Supagro, étudiant-es de l'Université du Wisconsin, échangé avec des étudiant-es de Science-Po Paris, pour donner quelques exemples),
- reçu la visite d'un groupes d'étude du Secours Catholique
- reçu et répondu à de nombreuses sollicitations, interviews et tournages de la presse (La Gazette / Midi Libre / Actu / Métropolitain / Matinale FB Hérault-FR3 région, NEO, liste non exhaustive)
- participé à plusieurs colloques et tables rondes (au festival Imagine ta Ville Demain au Peyrou,...)

En mode Tacus !

Le comité Communication a connu une période de très grosse activité avec le projet de déménagement. En effet, dans les premiers temps, nous ne pouvions rien communiquer officiellement, le temps de définir les zones de confidentialité. Nous avons donc dû démarrer sur les chapeaux de roue fin février/début mars, avec pour objectif : faire connaître le projet et embarquer les 2000 coops actif-ves dans l'aventure, rien que ça !

Ça a été dense, un peu rude, mais nous y sommes arrivé-es : affiches et posts sur les réseaux sociaux pour annoncer les agoras, envois quasi hebdomadaires de La Cagette Express pour tenir au courant de l'avancée du projet, production de livrets explicatifs du projet.

À La Cagette, notre meilleur moyen de communication est de se parler de personne à personne, c'est pourquoi, nous avons aussi mis en place **l'équipe de choc des accueillistes**, qui ont tenu avec entrain et sérieux l'accueil du magasin d'avril à fin juin (notamment pour présenter le projet, expliquer l'appel à participation, et faire tourner le compteur !), encore un grand merci à toutes les personnes qui ont participé.

Enfin, nous avons également renforcé notre présence sur les réseaux sociaux. À cette occasion, **2 nouvelles personnes** (Delphine et Jean-Michel) ont rejoint le comité pour produire des petites vidéos pour Instagram et Facebook. Dans notre grand élan de réseaux sociaux, nous avons même réussi à récupérer les codes du compte LinkedIn qui étaient perdus depuis la nuit des temps de La Cagette.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ ORDURES

Les nouveaux usages nous ont poussés à réorganiser le meuble d'accueil avec notamment :

- La liste des éléments consignés mise à jour et affichée à l'entrée du magasin.
- Un traitement régulier des bacs de recyclage pouvant accueillir les piles, les ampoules ou encore les cartouches d'imprimantes, avec plusieurs collectes et passages à la déchèterie prévues par le comité Ordures.

Au total, ce sont plus de 50 kg collectés de déchets à recycler :

- 25 kg de piles et batteries
- 10 kg de cartouches
- 5 kg d'ampoules

À cela s'ajoutent 10 kg d'électroménager en tout genre.



Dans un second temps, nous avons fait évoluer le "protocole compostage à La Cagette" pour clarifier les attentes.

Enfin, nous avons réalisé 2 études et organisé leur communication (affichage et descriptif sur la Cagette Express) concernant :

- Une procédure de récupération des déchets à filière spécifique.
- L'incitation des coops à réutiliser les emballages de type sacs pour le vrac (kraft et tissu).

Le comité a intégré **deux nouveaux membres** en 2023 et réalise dorénavant ses communications sur Canva afin de les rendre accessibles aux autres comités mais aussi pour respecter la charte graphique du magasin.



COMITÉ SUIVI SALARIÉ·ES

Après un début d'année 2023 difficile en termes d'effectifs, un Wanted avait été envoyé aux membres de La Cagette pour étoffer le comité et mener à bien toutes ses missions auprès de l'équipe salariée. Stéphane, Nadia, Catherine, François, Maxime L et Sophie notre présidente ont rejoint le comité déjà composé par Delphine, Maxime et Jean-Baptiste.

Stéphane et Nadia ont été élu-es responsable et référente, afin d'organiser les tâches du comité et porter sa voix à la Table ronde. Le comité a donc été représenté tout au long de l'année pour présenter le programme voté en AG.

Au-delà du programme 2023-2024 détaillé page 32, le comité a également accompagné Mailys dans son départ puis son retour dans l'équipe salariée. Une refonte du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) est également en cours, ainsi qu'un travail sur l'amélioration du processus de recrutement pour les futures embauches.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS

COMITÉ REPAS SALARIÉ·ES



178



repas réalisés cette année !

Ce comité a pour but d'**améliorer les conditions de travail des salarié·es**. Une équipe de coopérateur·rices a eu l'idée géniale de leur préparer des repas le midi. À l'heure actuelle, le comité compte 18 personnes pour essayer de couvrir 3 à 4 repas par semaine.

Voilà comment cela fonctionne :

Les cuisiniers et cuisinières volontaires s'inscrivent sur un planning. Elles et ils font leurs courses à La Cagette avec un budget de 5 € par salarié·e. Les courses sont enregistrées sur l'ordinateur à l'entrée du magasin via une application. De grands contenants pour cuisiner pour 8 salarié·es sont à notre disposition à Castilhon.



Le prix de revient de 5 € (par salarié·e et par repas) est financé en partie par les salarié·es (3 €/repas) via un prélèvement sur leur salaire et en partie par la coopérative (2 €/repas) via le paiement de "cotisations". La/le cuisinier·ère cuisine à domicile et livre à midi à Castilhon.

À la demande des salarié·es nous réalisons des repas végétariens. Les membres rivalisent d'imagination pour trouver des menus originaux et appétissants.

Les raisons des départs du comité sont le plus souvent liées à des questions de santé ou à un déménagement.

C'est une belle aventure avec une ambiance sympa de comité, comme La Cagette sait le faire : rejoignez-nous si vous aimez cuisiner pour 8 personnes !

Pour rejoindre le comité, contactez Christine : [petinchristine AROBASE gmail POINT com](mailto:petinchristine@AROBASE.com)

COMITÉ SOLIDARITÉ



L'accueil des Monageot·tes a occupé une bonne partie de l'année 2023-2024 (voir page 27), mais le comité Solidarité c'est aussi :

- Une nouvelle campagne de parts sociales solidaires (pour que l'achat d'une part sociale pour devenir coop ne soit pas un obstacle financier)- des réflexions autour de la solidarité auprès des producteur·ices
- Des cogitations sur des moyens de faciliter la réalisation des services et/ou des courses
- La rédaction d'une charte encadrant les collectes alimentaires, qui sera prochainement proposée à la Table ronde pour aider La Cagette à répondre aux nombreuses sollicitations qu'elle reçoit... mise en œuvre on espère en 2024-2025 !

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ JEUNES



Le comité Jeunes a pour ambition de fédérer et monter une équipe de coops étudiant·es et/ou jeunes qui cherchent à recruter de nouveaux membres de La Cagette dans les facs et autres lieux de rassemblement de la jeunesse. Actuellement, nous avons un groupe d'une dizaine de membres.

Différentes actions ont été menées durant l'année passée :

- Des séances de prospection ont eu lieu dans différents centres de formation (université Paul Valéry et l'école d'ingénieur EPF)
- Organisation de 2 ateliers cuisines
- Différentes soirées cohésion afin d'apprendre à mieux se connaître et passer du bon temps
- Création du guide pour le tractage



Sous-groupe Recettes

À la suite des journées d'été 2023, un groupe s'est réuni à plusieurs reprises cette année. Notre but principal est de permettre aux coopérateur·rices d'échanger des recettes de cuisine, ou des trucs et astuces culinaires, de préférence simples et rapides à faire, de saison et confectionnées avec des produits de La Cagette.

Les objectifs de ce groupe :

- Encourager le fait-maison, meilleur pour la santé et l'environnement
- Mieux connaître les produits de La Cagette parfois un peu "mystérieux"
- Limiter le gaspillage alimentaire en mettant en avant des recettes à base de produits de saison, mais périssables.
- Créer de la convivialité autour de la cuisine

Les recettes de La Cagette

Nous avons créé une **boîte à recettes** où tout·e coopérateur·rice est invité·e à poster une ou des recettes qu'il·elle aura préalablement testées. Nous avons également défini et mis en forme le modèle qui recueillera les recettes.

Un classeur répertoriant toutes les recettes mis en forme avec ce modèle sera mis à disposition prochainement à l'avant du magasin. En parallèle, un fichier en ligne sur le site de La Cagette permettra de visualiser ces recettes en faisant par exemple une recherche par ingrédient.

Tu peux aussi nous contacter ou nous communiquer une ou plusieurs recettes en écrivant à recettes AROBASE lacagette-coop POINT fr.

COMITÉ PARTICIPATION



Ce comité a été créé pour aider à la participation des membres au sein des comités. À l'automne 2023, nous avons remis à plat l'organisation de notre comité : de trois sous-comités nous sommes passés à un seul comité. Il a été considéré que le travail en amont de recherche et enquête était suffisamment avancé pour passer à l'action.

Les actions :

Il a été décidé de se concentrer sur la formation des membres aux outils de facilitation et d'animation de réunion et aux outils informatiques. La majeure partie de l'année a été consacrée à la création de ces formations.

Tout début septembre nous avons lancé notre première offre de formations, les premières devraient avoir lieu début octobre.

Les formations proposées :

- Animer une élection sans candidat·e
- Définir un plan d'action (deux versions : "y'a plus qu'à" ou "ça se discute" en fonction d'où en est le groupe)
- Faire émerger des idées et en débattre
- Prendre des décisions collectives
- Atelier d'entraide sur les outils informatiques des comités
- Organiser et animer des réunions participatives (à venir)
- Faire des bilans (à venir)



Projet Grand Magasin

Sur proposition de la Table ronde, nous avons créé des formats d'ateliers de discussion pour les comités sur le Grand magasin. On garde le format sous le coude pour d'autres questions et les comités savent maintenant qu'ils peuvent nous solliciter pour venir animer des débats/discussions en leur sein.

COMITÉ SNTF



SNTF, ça veut dire Syndicat National des Travailleur·euses du Froid. C'est le nom humoristique (bien sûr) que s'est choisi ce comité lors de sa création. Son but est d'éradiquer la saleté de notre système frigorifique, une mission de salut public : gloire au SNTF !

La petite histoire

Lors de la création du comité, une négociation ardue avait eu lieu avec la Table ronde pour négocier les modalités de fonctionnement du comité : étant donnée la pénibilité des tâches à accomplir (nettoyer des frigos et des chambres froides), les membres avaient obtenu de haute lutte des conditions avantageuses : à la place du classique service de 3h, leur service est comptabilisé à la tâche : ils nettoient un équipement froid et c'est tout. Cela leur prend +/- 2h. Une négociation rondement menée, d'où le nom de syndicat !



Le nom de SNTF a imprimé une identité sur ce glorieux comité qui, depuis ce temps-là, accomplit son œuvre dignement, en se serrant les coudes et en chantant L'Internationale.

**DES SERVICES EFFICACES ET RAPIDES
DANS UNE AMBIANCE DE FOLIE !**

**REJOIGNEZ
LE SYNDICAT NATIONAL DES
TRAVAILLEURS DU FROID !**

La mission de notre comité est de nettoyer les chambres froides et les frigos.

GROS AVANTAGE : les services durent 1h30 à 2h ou comptent double le dimanche !

Planning des nettoyages :

- Soit avec l'Équipe A : tous les premiers lundi du mois à 8h
- Soit avec l'Équipe B : le troisième dimanche des mois pairs (compte double)

Si tu aimes la lutte, la solidarité, la chaleur humaine, écris à notre responsable de cellule pour intégrer le syndicat !

VALIDATION DES SERVICES EN PARTICIPANT AU COMITÉ

Contacteur : sntfroid@msg.lacagette-coop.fr

Le comité recrute !

Les 8 membres actuels du comité souhaitent agrandir l'équipe afin d'étendre leur capacité de nettoyage. Ils vous invitent donc à les rejoindre en contactant :

sntfroid AROBASE msg POINT lacagette-coop POINT fr

Comment ça fonctionne ?

- Une fois par mois (premier mercredi du mois) : nettoyage de l'une des deux chambres froides.
- Un dimanche, le deuxième du mois, tous les deux mois : nettoyage d'une "section" frigo. Le service du dimanche compte double !

Merci d'avoir lu ce rapport d'activité jusqu'au bout et merci du fond du cœur d'avoir été là tout au long de cette année !

Longue vie à La Cagette !



CONTACT :

La Cagette
19 avenue Clemenceau
34 000 Montpellier

contact@lacagette-coop.fr

www.lacagette-coop.fr



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative
Siret : 82995184700013
19 avenue Georges Clemenceau - 34000 Montpellier